



LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA
RAPPORT ANNUEL • 1^{ER} AVRIL, 2015 AU 31 MARS, 2016



LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Table des matières

Notre rôle et mandat	04
Les commissaires	05
Message de la Présidente	06-13
L'année en revue	14-33
Rendement économique	34-36
État des affaires	37
Achalandage à la CPN	38
Rémunérations des commissaires	39
Les états financiers	40-63

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notre rôle et mandat



La région de Niagara est imprégnée d'histoire et choyée de sa géographie. Comme intendante d'une des plus grandes merveilles naturelles au monde, la Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle important dans l'entretien, la protection et la mise en vedette de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara et de toute la province.

La CPN est une agence autofinancée du gouvernement provincial et est responsable pour l'entretien de 1 325 hectares de parcs parcourant 56 kilomètres de la rivière

Niagara. Cette étendue d'eau fait le lien entre le Lac Erie et le Lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885:

Conserver et améliorer la beauté naturelle des chutes et du couloir de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, sans perdre l'indépendance financière.

 **Niagara Parks** 
Un organisme du gouvernement de l'Ontario depuis 1885

 **Ontario**

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Les commissaires



Janice Thomson,
Présidente
Nommée le 16 nov. 2011
Le mandat s'achève
le 15 nov. 2018



Joan Andrew,
Vice-présidente
Nommée le 5 déc. 2012
Le mandat s'achève
le 2 juin 2018



Pat Darte, *Commissaire*
(Candidat de la Ville de
Niagara-on-the-Lake)
Nommé le 25 févr. 2015
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2016



James Detenbeck,
Commissaire
Nommé le 1^{er} août, 2012
Le mandat s'achève
le 15 sept. 2018



Jim Diodati, *Commissaire*
(Candidat de la municipalité
régionale de Niagara)
Nommé le 25 févr. 2015
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2016



Lois Anne Giles,
Commissaire
Nommée le 20 juin, 2012
Le mandat s'achève
le 19 juil. 2016



Michael Goodale,
Commissaire
Nommé le 12 févr. 2014
Le mandat s'achève
le 11 févr. 2017



Vincent Kerrio,
Commissaire
Nommé le 18 avril, 2007
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2016



Ian Nielsen-Jones,
Commissaire
Nommé le 20 juin, 2012
Le mandat s'achève
le 19 juil. 2016



Kerry Pond,
Commissaire
Nommé le 1^{er} mars 2012
Le mandat s'achève
le 15 sept. 2018



Wayne Redekop, *Commissaire*
(Candidat de la Ville de Fort Erie)
Nommé le 25 févr. 2015
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2016



Virginia West,
Commissaire
Nommée le 29 nov. 2010
Le mandat s'achève
le 30 nov. 2016

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Message de la Présidente



La Commission des parcs du Niagara et l'industrie du tourisme dans l'ensemble à Niagara a commencé l'exercice de 2016 avec de l'optimisme, espérant que l'économie du tourisme se redresse finalement. Des événements importants planifiés

pour l'année, comme les jeux panaméricains et para-panaméricains à Toronto, ainsi que Niagara en tant que hôte de la rencontre la plus importante de l'industrie du tourisme de Destination Canada – Rendez-vous Canada – devaient être des facteurs importants pour mettre les Parcs du Niagara, Niagara et l'Ontario en vedette en tant que destination de calibre mondial.

Au début de l'exercice, on n'aurait jamais cru qu'il y aurait un « vortex polaire » incroyablement froid en hiver 2015 pour introduire le succès de l'année touristique à venir; mais c'est exactement ce qui est arrivé. Le phénomène connu tout simplement comme les « Chutes congelées » a commencé tôt dans l'année, incitant l'attention des médias – traditionnels et sociaux – au niveau international, ce qui a augmenté l'achalandage à Niagara et aux Parcs du Niagara pendant toute l'année. Avec des reportages de CNN, les émissions NBC Today Show et NBC Nightly News, Niagara Falls est devenu encore une fois une destination de priorité pour plusieurs, y compris les États-Unis, le marché de tourisme international le plus important pour le Canada.

Ces reportages positifs et l'augmentation de visiteurs étaient les précurseurs pour les choses positives à venir, car Niagara et l'industrie du tourisme au Canada ont vu une renaissance touristique qui manquait depuis des années. En fait, dans son rapport annuel de 2015, Aux portes de la croissance, l'Association de l'industrie touristique du Canada indiqua « 2015 commence à devenir une des meilleures années en tourisme au Canada depuis plus d'une décennie. »

Les résultats d'exploitation positifs de la CPN parlent d'eux-mêmes : Une résurgence de touristes et de dépenses touristiques a pris place au cours de l'année et la direction et le personnel de la Commission des parcs du Niagara furent capables de traduire cette augmentation en affaires dans un avenir durable, avec des investissements en infrastructure et des efforts de marketing.

En tant que hôte d'événements importants et avec une couverture médiatique positive, ces facteurs ont aidé à stimuler un redressement économique. Une croissance économique continue aux États-Unis, des prix de pétrole et d'essence réduits, ainsi qu'un dollar canadien plus faible, ont aussi avantage les industries du tourisme à Niagara et au Canada.

Bien que cette croissance du nombre de visiteurs et, par conséquent, les dépenses associées peuvent être expliquées en partie par des facteurs économiques comme la faible valeur du dollar canadien, il est important de ne pas oublier qu'il faut faire davantage pour soutenir une économie touristique saine, puisque, tel que déclaré par l'Association de l'industrie touristique du Canada, on ne peut pas seulement « se fier à un changement de devise en tant que stratégie pour stimuler la croissance... »

Les Parcs du Niagara le savaient très bien, ce qui a permis à la Commission de mettre son propre plan stratégique en œuvre, incitant un plus grand investissement en nouveaux produits et services, marketing et développement de la marque, ainsi qu'une proposition de valeur ajoutée – afin d'aider à sensibiliser et à promouvoir un achalandage continu et durable à la destination de tourisme la plus reconnue au Canada.

Par exemple, en 2015, on a mis plus d'emphasis sur l'amélioration de l'expérience des visiteurs aux sites et attractions des Parcs du Niagara. À l'attraction Journey Behind the Falls de la CPN, on a amélioré la billetterie pour créer une meilleure impression à l'arrivée et pour donner de l'information aux visiteurs au sujet de



l'attraction, qui a célébré sa 126^{ème} année d'opération. On a installé de nouveaux ascenseurs pour améliorer l'accès, le confort et la sécurité dans l'ensemble des visiteurs à l'attraction la plus populaire des Parcs du Niagara.

En préparation pour les célébrations du 80^{ème} anniversaire du théâtre « Oakes Garden Theatre » de la CPN en 2017, on a dû compléter un grand réaménagement du site et des jardins « Rainbow Gardens » adjacents. Pendant l'année, on a construit de nouvelles entrées et promenades accessibles pour améliorer l'installation publique et, avec des fonds de contrepartie fournis par le programme d'infrastructure communautaire Canada 150 du gouvernement fédéral (500 000 \$), la CPN entreprendra aussi un projet de restauration sur le mur en forme de pergola du théâtre, qui fut retiré en 2012 suite à des préoccupations concernant la structure. Avec l'arrivée prochaine du 150^{ème} anniversaire du Canada, la CPN a eu le plaisir de

travailler sur ce projet, car le théâtre et les jardins associés sont des modèles extraordinaires de concept et d'architecture créés pour agir spécifiquement en tant qu'entrée spectaculaire au Canada, exposant l'art, l'architecture et le savoir-faire canadien – tout ceci afin d'améliorer l'expérience des visiteurs au système des Parcs du Niagara.

Les Parcs du Niagara continuent à aller de l'avant avec des initiatives pour améliorer les opérations générales de la marina des Parcs du Niagara. Suite à une session d'information avec beaucoup de participants le 29 octobre, 2015, la Commission a émis une demande de renseignements le 17 novembre, 2015. Suite à ces commentaires, on a ensuite lancé un Appel de qualification en février 2016, cherchant une réponse à l'objectif de la CPN de créer une meilleure villégiature avec marina, qui serait non seulement avantageuse pour la communauté, mais créerait aussi d'autres opportunités

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Message de la Présidente

pour générer et soutenir une croissance économique au sud de la promenade « Niagara Parkway ».

La vision continue de la CPN pour cette marina et les terrains connexes est de créer une destination de loisirs unique dans la région, ce qui est convenable pour la promenade « Niagara Parkway » et la rivière historique. Cette vision se base sur l'établissement d'une marina publique exceptionnelle qui sera développée de façon durable du point de vue économique et écologique. La marina offre aussi l'accès facile et pratique à toutes les attractions le long de la promenade « Niagara Parkway ».

Tel que confirmé par ces exemples et efforts, les améliorations financières réalisées pendant l'exercice 2016 ont permis aux Parcs du Niagara d'investir davantage dans ses infrastructures et installations. En 2015, la CPN a réussi à attribuer 7,5 millions de dollars vers un projet d'immobilisation pendant l'exercice de 17 mois, tandis que pendant cet exercice de 12 mois, on a consacré encore 7 millions de dollars pour améliorer les infrastructures.

Ces investissements vont au-delà de ce qui sera exigé par la CPN pour maintenir trois anciennes centrales hydroélectriques importantes – la centrale Toronto Power Generating Station (TPGS), la centrale Ontario Power Generating Station (OPGS) et la centrale Canadian Niagara Power Generating Station – qui furent transférées à la CPN par Ontario Power Generation Inc. (OPG) et Fortis Ontario respectivement, en 2007 et en 2009.

Pour arriver au développement futur de ces installations étatiques, la Commission des Parcs du Niagara a embauché +VG Architects en printemps 2015 en tant que consultants pour aider la Commission à développer une « charte de projet » pour guider les efforts de redéveloppement et d'appels d'offre potentiels afin d'adapter la réutilisation de ces trois bâtiments.

La charte de projet incluait cinq phases. La première était la révision et consolidation de tous les rapports existants de centrales électriques et des évaluations sur l'état des

sites. La deuxième a permis de compléter une analyse des écarts, ainsi qu'un atelier initial sur la vision, organisé avec le sous-comité des centrales électriques des Parcs du Niagara en décembre 2015. La troisième incluait des appels d'offre mineurs, nécessaires pour acquérir toute information manquante possible, y compris la préparation d'une initiative de conservation stratégique. Cette initiative est exigée par les normes et directives provinciales pour la conservation de propriétés de patrimoine provincial.

Les deux dernières phases de la charte de projet impliquent l'établissement de priorités générales pour le projet, fondées sur les exercices supplémentaires de la vision, qui auront lieu avec des groupes d'intervenants pendant l'exercice 2017. Suite à ces consultations et avec l'information obtenue au cours du travail sur la charte du projet, un document assuré de base sera créé pour aider à bouger le processus vers la réutilisation adaptative finale de ces installations.

Le travail de la CPN sur la revitalisation de sa marina, ainsi que les centrales électriques, offre un excellent exemple des consultations accrues effectuées par la CPN pour sensibiliser ses communautés d'intervenants, recevoir de la rétroaction et expliquer ses initiatives pour l'avenir. Les présentations faites aux trois conseils municipaux de la région sont incluses dans ces efforts consultatifs, ainsi que les séances de portes ouvertes au public effectuées pour les projets de marina et de centrales électriques. On a aussi effectué des consultations chez les autochtones et des révisions culturelles pour aider à aller de l'avant avec ces projets futurs. On a aussi eu des séances d'information publique, des présentations biennales auprès du personnel et une mise à jour annuelle sur le plan d'accessibilité pluriannuel de la CPN au cours de l'année. La Commission a apprécié la rétroaction de la part de tous ceux qui ont participé à ces événements et forums et qui ont partagé leur expérience généreuse et connaissances avec la Commission.

Comme partie de son rôle continu pour appuyer la destination et pour promouvoir un plus grand achalandage à la région, les Parcs du Niagara et le conseil d'éclairage des chutes Niagara ont commencé à



LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Message de la Présidente



faire des recherches sur une nouvelle technologie d'éclairage et la capacité d'améliorer l'éclairage des chutes américaines et des chutes canadiennes « Horseshoe Falls ». Ça fait presque 20 ans depuis le dernier investissement significatif de la part du conseil d'éclairage en technologie d'éclairage et le succès d'événements comme la marche en corde raide du funambule Nik Wallenda et l'événement « Red Bull Crashed Ice » ont montré le potentiel incroyable d'un meilleur éclairage pour exposer la destination aux visiteurs du monde entier.

Comme tel, le conseil d'éclairage, avec le soutien financier ajouté des groupes d'intervenants communautaires de la région des deux côtés de la frontière, est allé de l'avant avec un processus d'appel d'offre ouvert et transparent pour améliorer l'éclairage

nocturne des chutes. En décembre 2015, on a choisi un fournisseur préféré et on a établi des initiatives pour mettre en œuvre le plan d'investissement de 4 millions de dollars du conseil d'éclairage pour mieux éclairer les deux chutes, juste à temps pour la saison touristique d'hiver en 2016/2017 et les célébrations du 150^{ème} anniversaire du Canada en 2017.

À l'attraction White Water Walk de la CPN, on a construit un nouvel escalier et une plateforme complètement accessible pour permettre à tous les visiteurs d'être époustoufflés par les eaux rapides de classe 6, la puissance inébranlable et la beauté naturelle.

L'accessibilité était aussi une considération fondamentale dans la revitalisation de la place inférieure du funiculaire « Falls Incline Railway » de la CPN, qui fut complétée en été 2015. Le redéveloppement de la place inférieure a

commencé afin de créer un environnement plus accueillant pour les milliers de visiteurs achalandant les Parcs du Niagara tous les jours. De plus, ceci a permis à la CPN de bâtir sur ses efforts d'amélioration de l'accessibilité générale de tous ses sites et attractions qui se trouvent au parc « Queen Victoria Park ».

La place inférieure revitalisée a aussi apporté des opportunités emballantes permettant à la CPN de fournir de nouvelles options de programmation et de services à cet emplacement, permettant à ce nouvel espace piétonnier de devenir un lieu de rencontre où les invités peuvent obtenir de l'information, planifier leur visite et profiter de tout ce que les Parcs du Niagara ont à offrir. Ceci arrive à un moment opportun, car les Parcs du Niagara ont été les hôtes d'événements comme l'exposition du tourisme « Rendez-vous Canada » et ont ensuite représenté deux points de départ pour le relais du flambeau des jeux para-panaméricains, qui ont pris place le 3 août, 2015.

Pendant Rendez-vous Canada, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'annoncer qu'ils recevront l'approbation provinciale pour signer un accord avec Niagara Adventure Excursions Inc., pour développer et opérer une nouvelle attraction de tyrolienne et un terrain d'aventure aérien aux sites où se trouvent « Grand View Marketplace » et « Thompson Point » de la CPN. Ces deux nouvelles attractions fourniront aux visiteurs une expérience époustouflante et authentique des chutes de Niagara et des Parcs du Niagara. Ils vont aussi garder les traditions des autres attractions naturelles des Parcs du Niagara et fourniront une autre façon unique d'interpréter les chutes, la gorge de Niagara et toutes les propriétés le long de la promenade « Niagara Parkway », sans nuire les vues panoramiques et sans créer des problèmes d'accès aux autres visiteurs des chutes.

La deuxième année de la nouvelle entente de partenariat de la CPN avec Hornblower Niagara Cruises a permis à la compagnie de visites guidées en bateau d'accueillir 1,8 millions de passagers pendant leur saison de navigation.

En tant qu'une des attractions touristiques les plus populaires dans cette destination, les Parcs du Niagara ont le plaisir de travailler avec Hornblower pour partager notre vision et engagement de bâtir sur la force que représente Niagara et les Parcs du Niagara : bâtir des souvenirs et créer des expériences inoubliables.

En tant que Présidente de la Commission et en tant que membre du conseil pour les jeux panaméricains et para-panaméricains d'été en 2015, je voudrais indiquer que les Parcs du Niagara ont eu le plaisir et l'honneur d'avoir été choisis en tant que zone de célébration du relais du flambeau communautaire des jeux panaméricains, ainsi qu'un des deux points de départ officiels pour le relais du flambeau des jeux para-panaméricains.

Pour célébrer le succès et les réussites de plus de 10 000 athlètes et officiers provenant de 41 pays des Amériques participant aux Jeux, les Parcs du Niagara étaient fiers de rehausser les saveurs, sons et expériences des pays participants à l'intérieur du parc. Il y avait une variété de spectacles, que ce soit des performances de rue et des conteurs de contes ou des danseurs et spectacles de musique en direct. L'équipe culinaire des Parcs du Niagara a aussi créé des menus thématiques spécialisés pendant les Jeux pour mettre en vedette les meilleures saveurs des régions panaméricaines. De même, pour reconnaître cet événement sportif et culturel unique, les Parcs du Niagara ont planté 10 000 nouveaux arbres dans les parcs – un arbre par participant aux jeux panaméricains et para-panaméricains qui a visité l'Ontario et qui a fait partie des Jeux.

Cet automne dernier, la CPN était fière de faire partie d'une cérémonie d'inauguration pour « Landscape of Nations », un monument commémoratif des autochtones de la Guerre de 1812, qui est construit et placé dans la région historique du parc « Queenston Heights Park ». Étant donné la participation importante des Parcs du Niagara dans la conservation de plusieurs sites de la Guerre de 1812 dans la région, la Commission a eu le plaisir de participer dans ce projet, financé par le fonds «

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Message de la Présidente

Niagara-on-the-Lake Bicentennial Committee Legacy Fund », qui cherche à honorer et à reconnaître officiellement les apports des Six Nations et leurs alliés autochtones pendant la Guerre de 1812.

Cette année qui vient de conclure a aussi permis aux Parcs du Niagara de continuer ses efforts pour mieux promouvoir et établir sa marque et sa vision pour devenir une des agences de parcs les plus respectées au Canada. Pour ce faire, on a adopté une approche de relations publiques et de marketing à plusieurs niveaux, en se fiant sur les options publicitaires et des médias traditionnels, ainsi que les nouveaux médias et les médias sociaux pour placer les sites, expériences et offres uniques de la CPN dans une position efficace.

Présenter une proposition de valeur ajoutée disponible aux visiteurs des Parcs du Niagara a permis au personnel de promouvoir la destination au cours de l'année. Les données des sondages des visiteurs à l'intérieur des parcs continuent à indiquer des séjours plus longs à cette destination, donc les Parcs du Niagara ont décidé de bâtir sur leurs produits de laissez-passer sous forme de forfait déjà populaires – les laissez-passer « Niagara Falls Adventure Pass » Classic et Nature – en créant le laissez-passer « Niagara Falls Adventure Pass Plus ». Ce laissez-passer d'aventure Plus permet aux invités de visiter tous les sites naturels et attractions des Parcs du Niagara offerts par les deux autres produits populaires de laissez-passer et de le personnaliser spécifiquement aux invités qui avaient le temps, ainsi que la volonté, de visiter une grande gamme d'attractions des Parcs du Niagara. Cette grande diversité de produits à offrir a vu un grand succès, et au cours de sa première année, on a vendu plus de 27 000 unités « Adventure Pass Plus ».

Sans se limiter aux initiatives de marketing, les Parcs du Niagara ont continué à prendre un rôle principal dans le développement d'événements et de promotions pour améliorer et encourager le nombre de visites à Niagara et aux Parcs du Niagara. En août, la CPN a eu le plaisir d'annoncer le retour de son spectacle de lumière et son

convivial et très amusant, Onguiaahra : Thunder of Waters, qui combine la puissance de l'eau, les sons et les lumières laser pour exposer la beauté, le mystère et la magie de Niagara Falls.

En plus de jouer le rôle de hôte à ses propres événements, les Parcs du Niagara ont continué à jouer un rôle de leadership à cette destination et avec les groupes d'intervenants régionaux et les gouvernements sur des efforts promotionnels conjoints, y compris le programme de feux d'artifice de plus longue date au Canada (23 ans), le concert traditionnel de la veille du Nouvel An au parc « Queen Victoria Park » et le Festival de lumières en hiver qui vient d'être revitalisé et qui a pris place dans la communauté et aux Parcs du Niagara depuis il y a 33 ans.

Pendant l'été et comme partie de ses efforts continus pour promouvoir et agrandir le jeu de golf, la CPN a eu le plaisir d'annoncer le retour de ses programmes de golf annuels pour les jeunes, ainsi que la revitalisation d'un des tournois de golf les plus importants, « Whirlpool Amateur ». Ce tournoi encourage les enfants à jouer au golf et à rendre le jeu amusant, accessible, abordable et accueillant pour tous les jeunes; ceci est essentiel pour la santé et l'avenir du jeu et la CPN était fière d'avoir la participation de plus de 400 jeunes joueurs de golf dans ce programme populaire.

Dans la dernière année, l'équipe culinaire de la CPN a continué à bâtir sur sa stratégie de redéveloppement de la marque avec un nouveau menu et une transition vers de la nourriture produite dans la région, ainsi que des bières artisanales et des vins VQA produits localement. Ces efforts, qui ont vu un grand succès, ont mené la CPN à obtenir la certification FeastON auprès de l'Alliance « Ontario Tourism Culinary Alliance » pour le restaurant Elements on the Falls, Edgewaters à la place « Queen Victoria Place » et le restaurant Queenston Heights.

L'accréditation FeastON est accordée aux restaurants qui suivent une révision exhaustive de leurs menus et de leurs antécédents en achat de nourriture. Les restaurants

FeastON doivent acheter un minimum de 25 pourcent de produits alimentaires de l'Ontario, offrir un minimum de 25 pourcent de boissons de l'Ontario (par exemple, des vins VQA de Niagara, de la bière artisanale de l'Ontario) et appuyer la promotion de produits de l'Ontario avec des partenariats et la participation à des événements communautaires appuyant ce mandat. Avec ce programme, les Parcs du Niagara appuient et mettent en vedette la nourriture et les boissons de l'Ontario, se concentrant particulièrement sur la région de Niagara et nos producteurs de la région. Dans l'année à venir, le personnel de la CPN continuera ses efforts, car il cherchera à certifier les deux autres restaurants au service complet, au complexe de golf Legends on the Niagara et au terrain de golf public Whirlpool.

En tant que lieu de rencontre pour des touristes du monde entier, la CPN a le plaisir d'accueillir plus de 11 millions de visiteurs qui ont visité cette région en 2016. L'exercice a connu beaucoup de succès et d'événements inoubliables pour les Parcs du Niagara et reflétait l'effort accru de tous ceux qui ont appuyé le travail de la CPN. Je profite de cette occasion pour remercier les Commissaires, l'équipe de la direction et tout le personnel de la Commission des parcs du Niagara, pour être des

intendants et ambassadeurs extraordinaires du territoire que nous tenons à mettre en vedette, mais que nous avons hérité afin de le protéger.

Je voudrais me joindre au conseil pour remercier notre directeur général, John Lohuis, qui a annoncé sa retraite en été 2016 de la CPN. Les Commissaires apprécient énormément ses apports à l'organisation. La vaste expérience de M. Lohuis et son utilisation de compétences en gestion ont créé des gains immesurables pour la CPN dans plusieurs domaines : développement de personnel, gestion de projets, initiatives interdépartementales, l'attention envers la sécurité et le confort des visiteurs, les améliorations de l'immobilier et la génération d'un résultat financier positif grâce à une gestion fiscale prudente. Nous le remercions pour son service dévoué aux Parcs du Niagara et nous lui souhaitons les meilleurs vœux pour sa retraite.

Sincèrement à vous,



Janice Thomson, Présidente
La Commission des parcs du Niagara



L'ANNÉE EN REVUE



La CPN restaure

Avril 2015

Pont « Canadian Niagara Power Bridge » obtient le prix d'excellence en ingénierie

Le travail des entrepreneurs de la CPN, Rankin Construction, et les efforts de conception d'Ellis Engineering sur la restauration du pont « Canadian Niagara Power Bridge » de la CPN, furent reconnus avec le prix prestigieux « Willis Chipman Award » lors des prix d'ingénieur-conseil de l'Ontario en 2015. Le prix « Willis Chipman Award » est le prix le plus prestigieux de l'association et reconnaît un projet qui met en vedette du mieux possible les ingénieurs-conseils et leurs apports au bien-être social, économique et environnemental de l'Ontario.

La CPN prépare

Avril 2015

Décapage de roche annuel le long du mur de la gorge

En tant qu'indice évident de l'arrivée du printemps et de l'année de tourisme occupée à venir, le personnel des Parcs du Niagara ont entrepris leur travail annuel délicat de retirer tous les rochers et débris détachés accumulés le long du mur de la gorge Niagara pendant les mois d'hiver. Une fois complété, ceci a permis l'ouverture de la plateforme inférieure de l'attraction « Journey Behind the Falls ».



MAI 2015

La CPN fait pousser

Mai 2015

Événement pour planter des arbres dans la communauté de Forêts Ontario

Comme résultat du partenariat solide avec Forêts Ontario, la CPN a réussi à agrandir son programme pour planter des arbres. Cette année, on a planté 40 000 nouveaux arbres aux parcs, y compris 10 000 arbres pour reconnaître et rendre hommage aux athlètes et officiers participant aux jeux panaméricains et para-panaméricains de 2015.

La CPN souhaite la bienvenue

Le 26 mai, 2015

La CPN accueille l'exposition de tourisme Rendez-vous Canada

Le mardi, 26 mai, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir de travailler avec ses partenaires de destination pour accueillir plus de 1 500 délégués faisant partie de l'exposition touristique « Rendez-vous Canada » de Destination Canada. Le centre « Table Rock Centre » de la CPN, ainsi que les croisières « Hornblower Niagara Cruises », furent les sites conjoints pour la réception d'ouverture, permettant aux Parcs du Niagara d'exposer non seulement la beauté des chutes, mais aussi toutes les prestations spectaculaires et d'hospitalité authentique offertes par Niagara et les Parcs du Niagara en Ontario. Cette réception et toute la conférence étaient un succès total et les résultats générés n'auraient jamais été possibles sans le travail ardu et la coopération de tous les partenaires en tourisme à cette destination.



La CPN accueille

Le 20 juin, 2015

Relais du flambeau des jeux panaméricains au parc « Queen Victoria Park »

Les Parcs du Niagara furent ravis d'avoir été choisis en tant que site d'accueil pour les célébrations du relais du flambeau communautaire des Jeux Panaméricains. Le relais du flambeau des Jeux Panaméricains à Toronto 2015 a débuté le 30 mai, 2015 à Toronto, Ontario, et a parcouru plus de 130 communautés en Ontario et cinq communautés à l'extérieur de l'Ontario lors de son voyage de 41 jours, avant de faire son arrêt final le 10 juillet aux cérémonies d'ouverture des Jeux Panaméricains de 2015. Le 20 juin, les célébrations du relais du flambeau arrivèrent aux Parcs du Niagara, avec l'employée de la CPN, Michelle Cai, qui a fièrement porté le flambeau à travers le parc « Queen Victoria Park ».

JUIN 2015

La CPN fleurit

Juin 2015

Titan Arum fleurit à l'exposition florale « Floral Showhouse »

Titan Arum, connue comme la fleur la plus large au monde, a fleuri la fin de semaine de la Fête des Pères. C'est la quatrième fleur de ce type à ouvrir à l'exposition « Floral Showhouse » depuis 2012. Les bulbes de Titan originales furent données à la CPN par Louis M. Ricciardiello de Gilford, New Hampshire. Titan est une fleur massive en forme de cloche qui peut pousser jusqu'à trois mètres en hauteur. En plus de sa taille massive, Titan Arum est aussi renommée pour son odeur unique. Après sa floraison, une feuille apparaît pour remplacer le bourgeon, de la taille d'un petit arbre, d'une hauteur de jusqu'à six mètres et d'une largeur de cinq mètres.

La CPN reconnaît

Le 11 juin, 2015

La CPN participe à la cérémonie de reconnaissance annuelle des écoles en floraison

La Présidente de la CPN Janice Thomson a encore une fois eu le plaisir de faire partie de la cérémonie annuelle de reconnaissance « Schools in Bloom » le 11 juin pour honorer les étudiants et le personnel provenant de 14 écoles primaires et secondaires à Niagara pour leur participation et pour avoir relevé le défi d'améliorer l'apparence générale de leurs écoles. En collaboration avec le comité « Park in the City » de la Ville de Niagara Falls, l'école d'horticulture des Parcs du Niagara a organisé le programme « Schools in Bloom ». Ce programme donne aux écoles à travers la ville l'occasion de participer dans des activités enrichissantes de paysagisme et d'embellissement de leurs cours de récréation, tout en continuant à apprendre davantage sur l'horticulture et l'environnement.



La CPN rend hommage

Juillet 2015

L'horloge florale commémore le 100^{ème} anniversaire de Niagara Peninsula Energy

Le 7 juillet, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir de jouer un rôle dans la commémoration du 100^{ème} anniversaire de Niagara Peninsula Energy et ses apports importants pour agrandir et développer notre communauté avec la conception de l'emblème de l'horloge florale en été 2015. L'horloge florale est un témoignage du partenariat de longue durée et unique qui s'est épanoui au cours des années entre la Commission des parcs du Niagara et Ontario Power Generation. Construite à l'origine par Ontario Hydro (maintenant Ontario Power Generation) en 1950, la Commission des parcs du Niagara a été responsable pour concevoir et planter le cadran de l'horloge florale, ainsi que l'entretien de ses pelouses et jardins magnifiques, depuis 1977.

La CPN excelle

Juillet 2015

Tournoi de golf pour amateurs de la CPN à Whirlpool

En juillet, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'annoncer le retour du tournoi de golf pour amateurs à Whirlpool, un des tournois de golf pour amateurs le plus célébré et le plus ancien dans la région de Niagara. Le gagnant du tournoi, qui a pris place le 9 août, était Mike Claxton, un résident de la région qui joue au tournoi d'hommes de Niagara. Son résultat final était 71 (34 pour les 9 premiers trous, 37 pour les 9 derniers trous). Le tournoi pour amateurs à Whirlpool a commencé en 1961 et s'appelait le tournoi d'amateurs des Parcs du Niagara. Au fil des années, le tournoi a constamment attiré plusieurs des meilleurs amateurs en Ontario, faisant concurrence pour gagner le trophée historique F.M. Cairns. Depuis le début de l'événement, aucun joueur n'a réussi à battre les 70, ce qui prouve que Whirlpool a résisté à l'épreuve du temps comme un véritable défi pour les meilleurs joueurs de golf.



JUILLET 2015

La CPN renouvelle

Juillet 2015

Nominations de constables spéciaux renouvelées pour le service de police des Parcs du Niagara

Formé en 1887, le service de police des Parcs du Niagara est un des services de police les plus anciens de cette province et la Commission est extrêmement fière du travail excellent fourni par ses agents pour desservir les touristes et les communautés à Niagara. En juillet, les nominations de constables spéciaux pour les membres assermentés du service de police des Parcs du Niagara furent renouvelées par le conseil des services de police de la municipalité régionale de Niagara et approuvées par le Ministère de la sécurité communautaire et des services correctionnels. Les nominations en vigueur sont valides pour une période de cinq ans, jusqu'en 2020.



La CPN participe

Le 3 août, 2015

Le relais du flambeau des jeux panaméricains débute aux Parcs du Niagara

Le 3 août, le complexe « Table Rock Centre » et la place du funiculaire « Falls Incline Railway » de la CPN ont servi de point de départ pour la partie ouest du relais du flambeau pour les jeux panaméricains. Le relais du flambeau des Jeux Panaméricains de Toronto en 2015 a pris place sur cinq jours, sur un territoire de 700 kilomètres et avec 250 porteurs de flambeau. Pour la première fois dans l'histoire du relais, on a allumé deux flammes séparées pour les jeux para-panaméricains ce jour lors des cérémonies spéciales – une au complexe « Table Rock Centre » à Niagara Falls, Ontario et l'autre à Ottawa, Ontario. Les flammes des jeux para-panaméricains ont voyagé simultanément vers Toronto et les cérémonies d'ouverture des Jeux Para-panaméricains, ce qui a pris place le 7 août.

« Les chutes majestueuses à Niagara me rappellent d'un proverbe illustrant ma vie, « La plus grande vertu est comme de l'eau ». La signification de ce proverbe est que l'eau est flexible, constante et une ressource précieuse pour l'être humain. Bien qu'elle ait l'air faible, elle a aussi une force extrêmement puissante s'il le faut absolument, comme nous pouvons voir par ces chutes. J'espère sincèrement que nous rugissons comme les chutes de Niagara pour rendre ce monde meilleur pour tous. »

– Secrétaire-général de l'ONU Ban Ki-moon, son message est écrit à la main dans le livre d'invités officiel de la CPN lorsqu'il a visité les Parcs du Niagara le 15 août, 2015.

La CPN souhaite la bienvenue

Le 15 août, 2015

Secrétaire général de l'ONU visite les Parcs du Niagara

Le 15 août, la CPN a organisé une visite privée pour Son Excellence Ban Ki-moon et sa famille. Suite à une visite à pied jusqu'au bord des chutes, le Secrétaire Général a eu le plaisir de signer le livre d'invités officiel de la CPN et a écrit les mots suivants : « Les chutes majestueuses à Niagara me rappellent d'un proverbe illustrant ma vie, « La plus grande vertu est comme de l'eau ». La signification de ce proverbe est que l'eau est flexible, constante et une ressource précieuse pour l'être humain. Bien qu'elle ait l'air faible, elle a aussi une force extrêmement puissante s'il le faut absolument, comme nous pouvons voir par ces chutes. J'espère sincèrement que nous rugissons comme les chutes de Niagara pour rendre ce monde meilleur pour tous. » Après leur visite à Table Rock, le Secrétaire Général et sa famille furent guidés à travers les attractions White Water Walk, Whirlpool Aero Car et le conservatoire des papillons de la CPN.





La CPN déguste

Le 30 août, 2015

Sip, Sizzle & Savour – Barbecue annuel de la récolte à Queenston Heights

Avec le bas de la rivière Niagara époustouflant à l'arrière plan, au cœur de la région viticole, le barbecue annuel de la récolte de la CPN est un événement culinaire à ne pas rater. Cette célébration de la saison estivale a lieu le 30 août et a pris place au pied du monument Brock, avec un barbecue gourmet, de la musique en direct et des dégustations de bières et de vins provenant des brasseries et vignobles de la région. Les chefs de renommée mondiale de la CPN ont encore une fois créé un menu irrésistible avec les récoltes de la saison à Niagara, avec six stations de dégustation. Les stations de dégustation populaires incluaient des échantillons fournis par les brasseurs et viticulteurs de la région, y compris Château Des Charmes, Inniskillin, Jackson-Triggs, Reif Estate Winery, Mike Weir Winery et Niagara Oast House Brewers.



La CPN rend hommage

Le 1^{er} septembre, 2015

Cérémonie d'inauguration pour le monument en commémoration des autochtones à Queenston Heights

Le 1^{er} septembre, la CPN a eu le plaisir de faire partie de la cérémonie inaugurale de « Landscape of Nations », le monument en commémoration des autochtones lors de la Guerre de 1812, qui est construit et placé sur les terrains historiques du parc « Queenston Heights Park ». Étant donné la participation importante des Parcs du Niagara dans la conservation de plusieurs sites de la Guerre de 1812 dans la région, la Commission a eu le plaisir de participer dans ce projet, qui cherche à honorer et à reconnaître officiellement les apports des Six Nations et leurs alliés autochtones lors de la Guerre de 1812.

Photo prise à la cérémonie d'inauguration avec (de gauche à droite) : Dr. Richard Merritt, Co-président du groupe de travail « Landscape of Nations »; Gary Burroughs, conseiller régional pour la Ville de Niagara-on-the-Lake; Tim Johnson, Co-président du groupe de travail « Landscape of Nations »; Chef Ava Hill, Six Nations; Pat Darte, Maire de la ville de Niagara-on-the-Lake; Janice Thomson, Présidente de la CPN; Ryan Donnelly, adjoint de circonscription du député provincial Wayne Gates.



SEPTEMBRE 2015

La CPN instruit

Le 12 septembre, 2015

Le voyage des monarques majestueux à travers les Parcs du Niagara

Le 12 septembre, le conservatoire des papillons des Parcs du Niagara fut le hôte d'une exposition pédagogique d'un jour pour les visiteurs voulant apprendre davantage sur le cycle de vie du papillon Monarque et son odyssée migratoire incroyable. Les sujets de l'exposition et les aires de présentation se concentraient sur l'histoire, la migration et l'habitat fascinants du papillon Monarque. Le programme incluait aussi des démonstrations d'étiquetage du Monarque à toutes les heures, suivies par la libération des papillons Monarque dans les jardins botaniques des Parcs du Niagara, le point de départ de leur migration incroyable vers le sud, jusqu'au Mexique.

La CPN reconnaît

Le 25 septembre, 2015

Déjeuner pour les candidats aux prix de reconnaissance de l'employé de la CPN

Comme partie de son programme annuel des prix d'excellence de la société, la CPN a organisé un déjeuner pour les candidats le 25 septembre, pour remercier ses employés pour tout leur travail ardu pour aider les Parcs de Niagara à rendre cet endroit un lieu merveilleux pour travailler et visiter. Le programme des prix d'excellence des Parcs du Niagara fut conçu pour permettre à la direction et au personnel d'être reconnus pour leurs efforts et succès extraordinaires envers l'organisation. En 2015, 150 individus furent nommés pour leurs efforts et pour leurs apports spécifiques envers une équipe, avec six catégories de prix spécifiques.



La CPN dévoile

Le 9 octobre, 2015

Indicateurs du sentier transcanadien dévoilés le long du sentier récréatif de la rivière Niagara

Pour marquer le 16^{ème} anniversaire de la participation continue des Parcs du Niagara dans le réseau du sentier transcanadien, 14 nouveaux indicateurs du sentier furent dévoilés le long du sentier récréatif de la rivière Niagara par la Présidente de la CPN, Janice Thomson et la co-présidente de la Fondation du sentier transcanadien, Valerie Pringle, le 9 octobre. Initié en 1992 en tant que projet pour célébrer le 125^{ème} anniversaire du Canada, le sentier transcanadien est un des réseaux les plus longs au monde de sentiers récréatifs à emplois multiples. Depuis le tout début du système de sentiers récréatifs de 53 kilomètres de la CPN en 1986, les Parcs du Niagara ont eu le plaisir de devenir un partenaire clé et une route signature avec d'autres associations de sentiers, comme la route du cercle du Grand Niagara, le sentier au bord de l'eau, la route de la ceinture verte et le sentier transcanadien, dont les Parcs du Niagara ont fait partie depuis 1999.

La CPN divertit

Octobre 2015

Les visites guidées de fantômes « All Hallows' Eve » retournent à Old Fort Erie

Le personnel à Old Fort Erie a donné aux visiteurs l'opportunité de vivre les traditions de Halloween, à la 1812, incarnée avec les fantômes du champ de bataille le plus sanglant du Canada pendant cette visite guidée à lanterne populaire et hantée du vieux fort!



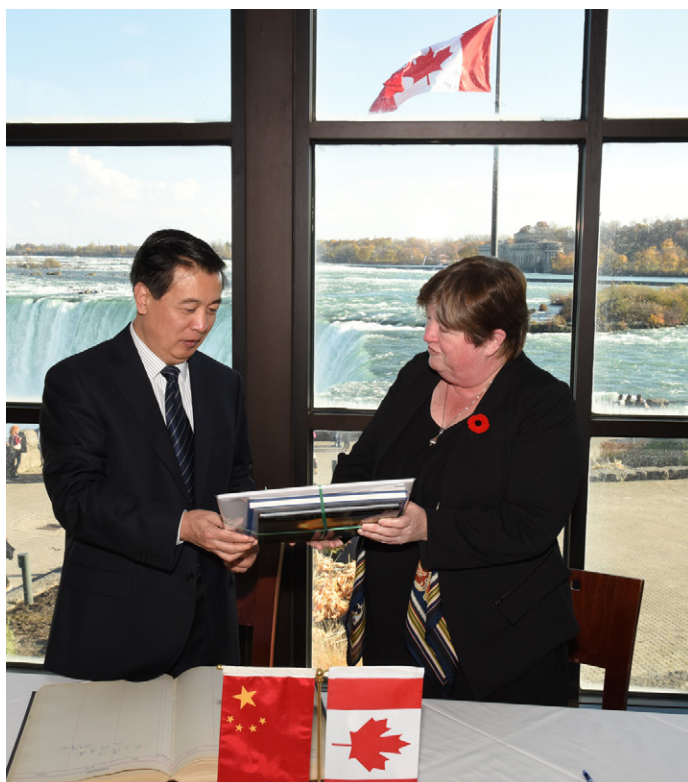
OCTOBRE 2015

La CPN resplendit

Le 28 octobre, 2015

Annnonce des nouvelles expositions de lumières

Pendant 33 ans, le festival « Winter Festival of Lights » (WFOL) a réussi à attirer des centaines de milliers de visiteurs à Niagara pour témoigner les événements et expositions de lumières spectaculaires à travers la destination et à l'intérieur des majestueux Parcs du Niagara. Le 28 octobre, comme partie de la conférence de presse annuelle du WFOL, les Parcs du Niagara ont annoncé des initiatives pour investir encore 300 000 \$ pour agrandir son programme d'hiver et ses expositions d'éclairage comme partie de son festival annuel populaire. Des faits saillants des initiatives de la CPN incluaient un plus grand nombre de lumières pour les fêtes à travers le parc « Queen Victoria Park » et des nouvelles installations d'éclairage à l'ancienne centrale électrique de Toronto.



La CPN établit

Le 5 novembre, 2015

La CPN signe un protocole d'entente avec un organisme touristique de la Chine

Le 5 novembre, la Présidente des Parcs du Niagara Janice Thomson et Tan Yegang, Directeur de « Mount Taishan Scenic Spots » en Chine, se sont rencontrés pour formaliser un protocole d'entente entre les deux organisations visant à établir une relation spéciale entre ces deux attractions et destinations naturelles populaires.

La CPN expose

Novembre 2015

10^{ème} exposition annuelle de chefs et de cuisiniers apprentis des Parcs du Niagara

Le restaurant Queenston Heights était à nouveau le site pour la célébration et la soirée délicieuse pour appuyer le programme et la bourse d'études des cuisiniers apprentis des Parcs du Niagara. Avec le bas de la rivière Niagara époustouflant à l'arrière plan au cœur de la région viticole, cette soirée a donné aux 12 cuisiniers apprentis des Parcs du Niagara l'opportunité de démontrer leur passion auprès des experts culinaires des Parcs du Niagara, lors de la préparation d'un souper à six services avec le vin pour les accompagner, présentant des produits de la région et des vins VQA de Niagara. Le gagnant de la bourse d'études pour 2015 était Lonnie Davis, du restaurant Elements on the Falls.





DÉCEMBRE 2015

La CPN fait la promotion

Decembre 2015

Exposition pédagogique pour les fêtes « Hoot for the Holidays » au conservatoire des papillons de la CPN

Pendant la saison des fêtes, le conservatoire des papillons des Parcs du Niagara fut le site pour l'exposition pédagogique « Hoot for the Holidays », avec une variété de hiboux et d'autres oiseaux de proie. Les agents de conservation régionaux, David et Kim Gibson, ont dirigé cette exposition unique en introduisant ces beaux chasseurs du ciel ou oiseaux de proie au public et ont éduqué les visiteurs sur les habitudes, les compétences uniques et l'importance de conserver l'habitat de ces créatures magnifiques.



DÉCEMBRE 2015

La CPN célèbre

Le 31 decembre, 2015

Veille du Nouvel an au parc « Queen Victoria Park »

Ce concert de la veille du Nouvel an gratuit très anticipé a présenté des spectacles musicaux d'artistes de rock canadiens comme Down With Webster, ainsi qu'Alan Doyle, connu surtout pour son travail en tant que chanteur principal du groupe terre-neuvien bien aimé Great Big Sea. Il y avait aussi une performance de Dennis DeYoung, un des membres fondateurs du fameux groupe de rock Styx. L'icône de rock canadien Tom Cochrane et Red Rider ont ensuite conclu le spectacle et ont accueilli le Nouvel an avec de la musique extraordinaire et des feux d'artifice magnifiques pour célébrer le début de 2016.



La CPN présente

Janvier 2016

Cinéma les vendredis soirs à Old Fort Erie

Le département du patrimoine de la CPN a eu le plaisir encore une fois de présenter des films les vendredis soirs, une série de programmation conviviale et amusante à Old Fort Erie, appartenant à la CPN, avec des classiques primés, des favoris de famille charmants et des sorties de films récents ayant une importance culturelle, montré au théâtre historique du centre des visiteurs d'Old Fort Erie.

Les mariages à la CPN

Le 30 janvier, 2016

Portes ouvertes pour les mariages de la CPN à Legends on the Niagara

Les Parcs du Niagara ont eu le plaisir d'exposer tout ce qu'ils ont à offrir pour les mariages lors de leur événement aux portes ouvertes annuel pour les mariages le 30 janvier, 2016, au complexe de golf Legends on the Niagara. On a présenté des sites de cérémonie magnifiques, des lieux de réception primés et des produits culinaires pour démontrer que les mariages aux Parcs du Niagara sont idéaux. Cet événement aux portes ouvertes populaire donne l'opportunité aux couples d'établir des liens directs avec l'équipe de mariage de la CPN, y compris ses planificateurs de mariage certifiés, chefs de la CPN, gérants de sites et fleuristes.



FÉVRIER 2016

La CPN instruit

Février 2016

Exposition « Nous sommes les insectes » au conservatoire des papillons des Parcs du Niagara

Les parcs du Niagara ont eu le plaisir de présenter une nouvelle exposition pédagogique et conviviale intitulée « We are the Insects » au conservatoire des papillons, du 6 février au 28 mars. On a installé sept différentes zones pédagogiques au conservatoire pour démontrer précisément le rôle des insectes dans notre environnement. Les visiteurs au conservatoire ont appris tous les avantages et adaptations intéressantes des insectes, comme la vision nocturne, une ouïe spéciale, un grand sens de l'odorat, du goût et du toucher, ainsi que leurs mécanismes de défense qui leur permettent non seulement de survivre, mais aussi de s'épanouir dans leurs habitats naturels et bien établis. L'exposition « We are The Insects » fut conçue par l'insectarium de Montréal, un des musées d'insectes les plus larges en Amérique du Nord.



FÉVRIER 2016

La CPN embauche

Le 20 février, 2016

2^{ème} foire aux emplois annuelle de la CPN au Collège Niagara

Le 20 février, la Commission des parcs du Niagara a organisé sa foire aux emplois annuelle au campus de Niagara Falls du Collège Niagara. Les Parcs du Niagara sont encore un des employeurs de plus grande importance dans la région, avec plus de 1 600 employés à temps plein et saisonniers. La foire aux emplois a permis à la CPN d'exposer plus de 350 opportunités d'emploi saisonnier existant dans la Commission en 2016, tout en donnant l'occasion aux individus de créer des liens directs avec plusieurs directeurs de départements.

La CPN accueille

Le 20 février, 2016

L'imprimerie « Mackenzie Printery » accueille les étudiants en ingénierie

Un groupe d'étudiants en génie mécanique de l'Institut de Technologie de Rochester ont fait une visite spéciale à l'imprimerie le 20 février afin d'étudier, de concevoir et de dupliquer les opérations des imprimeries en bois datant de plus d'un siècle, en se fondant sur l'imprimerie en bois de l'historique Louis Roy, qui se trouve dans l'exposition de l'imprimerie « Mackenzie Printery ». Reconnue comme l'imprimerie la plus ancienne au Canada, le premier imprimeur du roi pour le Haut Canada, Louis Roy, a imprimé les premiers documents du gouvernement jamais produits dans la province, y compris des lois comme la Loi sur l'émancipation de 1793, sur l'imprimerie en bois, qui est maintenant protégée et exposée par l'imprimerie « Mackenzie Printery ».



MARS 2016

Portes ouvertes à la CPN

Le 1^{er} mars, 2016

Niagara Parks organise un événement portes ouvertes pour le grand public

La CPN a organisé ce centre d'information pour le grand public le 1^{er} mars pour donner aux membres de la communauté une mise à jour sur quelques projets actuels et des activités qui auront lieu au parc en 2016, comme la préparation et le progrès de WildPlay Niagara pour les nouvelles attractions comme le terrain d'aventure aérien et la tyrolienne. Le personnel de la CPN a aussi donné des mises à jour sur des projets comme les efforts de redéploiement de la marina des Parcs du Niagara, le plan d'aménagement de l'habitat d'oiseaux des prairies à Chippawa et le plan de réaménagement forestier proactif à Emerald Ash Borer des Parcs du Niagara.

La CPN préserve

Le 19 mars, 2016

Conseil d'éclairage des chutes « Niagara Falls Illumination Board » – « Éteint » l'éclairage des chutes pour commémorer l'Heure pour la Terre

Le conseil d'éclairage des chutes Niagara a eu le plaisir encore une fois de participer à l'initiative internationale Heure pour la Terre du Fonds mondial pour la nature en éteignant l'éclairage nocturne des chutes Niagara le 19 mars de 20h30 à 21h30, pour aider à sensibiliser et à appuyer des actions liées au problème de changement climatique. La campagne de 2016 du Fonds mondial pour la nature s'intitulait « Shine a Light on Climate Change » et se concentrait sur les sources d'énergie renouvelable, comme l'électricité hydroélectrique propre produite à Niagara.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Rendement économique

Pour les 12 mois terminant le 31 mars, 2016, la CPN a obtenu un surplus de revenu avant l'intérêt et la dévaluation de 14 378 millions de dollars. Ceci a donné un écart positif de 6 130 millions de dollars par rapport au budget et a inclut une amélioration de 10 008 millions de dollars en revenu par rapport aux prévisions budgétaires apparaissant dans le plan d'affaires de 2015-2018 de la CPN.

Le rendement financier robuste de l'exercice 2015/2016 provient de plusieurs événements importants (les Jeux Panaméricains/Para-panaméricains, hôte de la réception d'ouverture de Rendez-vous Canada), l'impact de l'attention des médias positive accrue comme résultat des événements comme le « vortex polaire » ou les chutes congelées et une croissance importante en achalandage. Ce plus grand niveau d'achalandage et les dépenses associées à ceci s'attribuent aussi à la chute du dollar canadien, les prix d'essence plus bas et la grande croissance économique aux États-Unis, qui ont tous pris place lors de cette période.

De plus, la mise en œuvre continue des priorités identifiées par la CPN conformément à son plan d'affaires a donné un plus grand investissement dans de nouveaux produits et services, ainsi que le développement de la marque et du marketing, ce qui a aidé à promouvoir et à encourager plus de visiteurs à Niagara et aux Parcs du Niagara. Par exemple, un plus grand investissement en renouvellement de l'infrastructure, avec des améliorations à la place du funiculaire « Falls Incline Railway Plaza », Journey Behind the Falls, Oakes Garden Theatre et l'attraction White Water Walk, a transformé l'expérience du visiteur et ce que les Parcs du Niagara ont à offrir à leurs invités. Il y a aussi eu du travail continu et de l'intérêt à compléter les deux plus nouvelles attractions à Niagara, la nouvelle tyrolienne et le terrain d'aventure à Grand View Marketplace et à Thompson Point, tous les deux appartenant à la CPN.

Des nouveaux produits et services incluaient le travail continu de la CPN pour obtenir la certification FeastON pour trois de ces restaurants gastronomiques, afin de promouvoir de la nourriture, des fruits, des légumes, des vins VQA et des brasseries artisanales de la région. Cette transition a connu beaucoup de succès et sera agrandie pour inclure les deux autres restaurants à service complet de la CPN. Le personnel des Parcs du Niagara a aussi travaillé fort pour satisfaire les demandes des visiteurs d'avoir plus de produits en ligne en améliorant son laissez-passer actuel et sa proposition de valeur aux invités, ce qui a mené à plus de ventes en ligne et de plus longs séjours chez les visiteurs, non seulement aux Parcs du Niagara, mais aussi à la destination en général.

Les données de Statistiques Canada fournies par le Ministère du tourisme, de la culture et des sports de l'Ontario le confirment, le nombre de visiteurs américains à la province a augmenté en flèche en 2015, avec une augmentation de passages frontaliers entre les États-Unis et le Canada de 9,1%. Cette croissance dans le nombre de visiteurs et leurs dépenses associées furent un facteur important dans les améliorations financières de la CPN. En fait, 49% de tous les participants à un sondage des clients de la CPN effectué en printemps et en été 2015 se sont identifiés comme résidant aux États-Unis. Ceci représente une augmentation de 12% par rapport aux résultats des sondages complétés lors de l'année touristique de 2014.

De même, étant donné la situation affaiblie du dollar canadien, de plus en plus de canadiens ont décidé de prendre leurs vacances au Canada, et les Parcs du Niagara et l'industrie du tourisme de Niagara furent les bénéficiaires de cette tendance. Pour la première fois dans plusieurs années, les données de Statistiques Canada ont signalé que les visiteurs canadiens retournant des États-Unis à la frontière avec l'Ontario a en fait chuté de 14,6 pourcent en 2015, une chute importante et quelque chose qu'il faut surveiller vis-à-vis la croissance continue des visites domestiques et leurs dépenses dans les années à venir. Comme résultat, les



visites domestiques à la CPN, principalement des visiteurs de la Région du Grand Toronto, ont joué un rôle important dans le redressement de l'industrie du tourisme pendant la saison touristique de 2015. Selon les résultats du dernier sondage aux clients de la CPN, les visites nationales représentent le deuxième segment de marché le plus large à la CPN, avec 30 pourcent de tous les répondants s'identifiant comme étant du Canada, qui a vu une réduction de 17 pourcent selon les résultats du sondage de la CPN pendant l'année touristique 2014.

La croissance des visites de l'étranger à l'Ontario continue à être un point positif, car les visites internationales ont augmenté de 8,9 pourcent en 2015 – une réflexion de la forte croissance que l'on voit dans les marchés traditionnels (Royaume-Uni +10 pourcent, France +9,8 pourcent, Hollande +24,1 pourcent et Japon +3,2 pourcent) et émergents, comme la Chine (+12,8 pourcent), la Corée du Sud (+15,6 pourcent), l'Inde (+11 pourcent), le Mexique (+25,3 pourcent) et le Brésil (+21 pourcent). Parmi les 18 pays surveillés pour leurs voyages

au Canada, il n'y en a qu'un qui a vu un déclin en visites en 2015 : l'Allemagne a chuté de 0,2 pourcent en visiteurs à l'Ontario cette année.

Comme résultat de cette croissance en achalandage, la participation générale aux attractions de la CPN dans les 12 mois s'achevant le 31 mars, 2016 a augmenté de 4,9 pourcent par rapport à la période précédente de 17 mois s'achevant le 31 mars, 2015. Cette force croissante a aidé à propulser une augmentation générale en revenu brut à la Commission pour ce segment d'affaires de 2,6 millions de dollars (14,6 pourcent) par rapport à la période précédente de 17 mois s'achevant le 31 mars, 2015. Les revenus bruts pour les attractions ont aussi augmenté de 2,7 millions de dollars (15,9 pourcent) par rapport aux prévisions budgétaires comprises dans le plan d'affaires pour l'exercice.

En même temps, les opérations au détail de la CPN pour les 12 mois d'achevant le 31 mars, 2016 ont vu une augmentation de 1,2 millions de dollars (5,9 pourcent) en revenu brut par rapport à l'exercice précédant s'achevant

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Rendement économique

le 31 mars, 2015, ou une augmentation de 3,2 millions de dollars ou 17,3 pourcent par rapport au budget, tandis que le revenu brut provenant des opérations culinaires de la CPN ont augmenté de 91 600 \$ (0,5 pourcent) pendant la même période et 1,5 millions de dollars ou 9,6 pourcent par rapport aux prévisions budgétaires.

Le département de golf de la CPN a vu une augmentation de revenu de 162 000 \$ ou 5 pourcent pendant l'exercice 2016 par rapport à la période précédente de 17 mois s'achevant le 31 mars, 2015, tandis que les sites de patrimoine de la CPN ont collectivement vu une diminution de presque 15 000 \$ ou 3,42 pourcent en revenu brut pendant l'exercice 2016 par rapport au budget pour les 17 mois précédents s'achevant le 31 mars, 2015.

Un indicateur de performance clé mesuré par la CPN dans son plan d'affaires est la marge obtenue des opérations générant du revenu. Pendant l'exercice 2016, ces marges ont excédé les prévisions budgétaires, résultant dans une augmentation nette de 6,07 millions de dollars de la marge (chiffres d'affaires moins les coûts directs).

Cette croissance a permis à la CPN d'entreprendre un plan d'investissement immobilier plus robuste, excédant les prévisions budgétaires publiées dans le plan d'affaires de 2015-2018. Pendant l'exercice 2016, la Commission a prévu un réinvestissement d'immobilier de 3,5 millions de

dollars. À la place, la forte croissance économique de l'année dernière, en conjonction à une disposition de 1,45 millions de dollars en financement de projets au niveau provincial, a permis à la CPN d'investir 7 millions de dollars en renouvellement de l'infrastructure et de l'immobilisation; on a ciblé plusieurs projets supplémentaires qui avaient été identifiés comme partie du plan de gestion d'infrastructure et d'immobilisation de 10 ans de la Commission qui se trouve dans leur plan d'affaires de 2015-2018.

Traditionnellement, la saison d'exploitation de pointe de la CPN s'étend de mai à octobre et l'exercice s'achève traditionnellement le 31 octobre à la CPN. En 2013, la Commission a approuvé un changement à la date d'échéance de l'exercice pour passer du 31 octobre au 31 mars, avec un exercice de transition du 1^{er} novembre, 2013 au 31 mars, 2015 (17 mois). Maintenant, la fin d'exercice le 31 mars se jumelle à l'exercice de la Province de l'Ontario, ce qui permet de fournir des rapports financiers efficaces, ainsi que les rapports sur les plans d'affaires et la planification d'immobilisations.

Les faits saillants des résultats financiers de la CPN pour les 12 mois complétés s'achevant le 31 mars, 2016, ainsi que les résultats financiers pour la période de transition de 17 mois s'achevant le 31 mars, 2015, sont résumés à l'aide du tableau ci-dessous.

Résultats d'exploitation réels du 1^{er} avril, 2015 au 31 mars, 2016

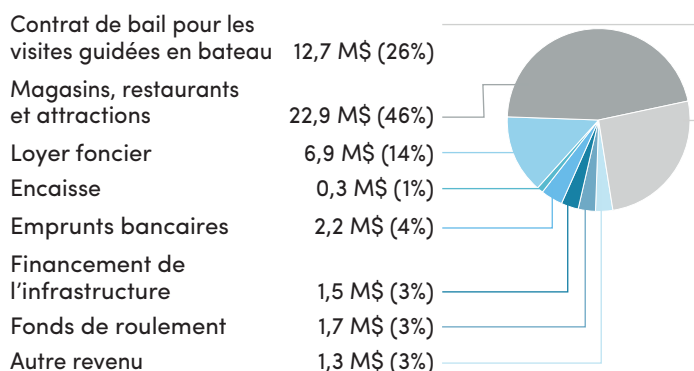
(en milliers de dollars)

	Avril 2015 - mars 2016	Avril 2015 - mars 2016	Avril 2015 - mars 2016	Nov. 2013 - mars 2015
	12 mois	12 mois	12 mois	17 mois
	Réel	Budget	Variance	Réel
Revenus	97 222 \$	87 214 \$	10 008 \$	95 235 \$
Dépenses d'exploitation	82 844	78 966	\$3 878	99 955
Surplus (déficit) net pour la période avant l'intérêt et la dévaluation (DAID)	14 378	8 248	6 130	(4 720)

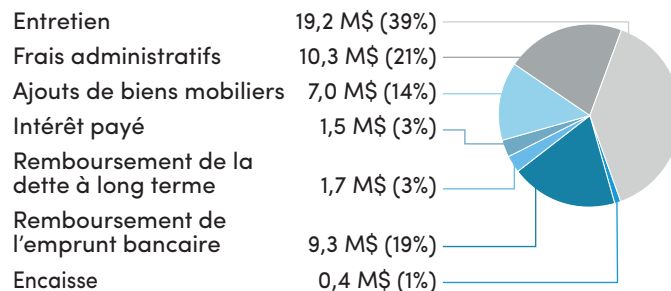
LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État des affaires

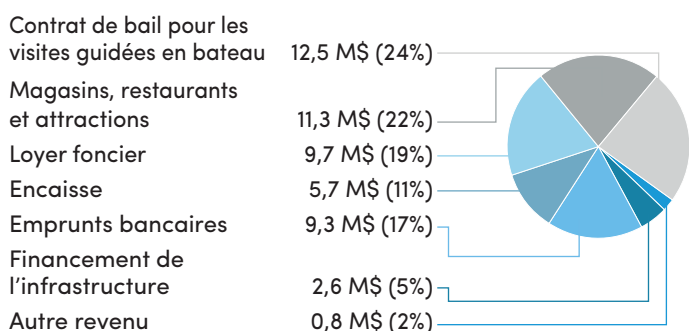
D'où vient l'argent de la Commission en 2016 1^{er} avril, 2015 au 31 mars, 2016



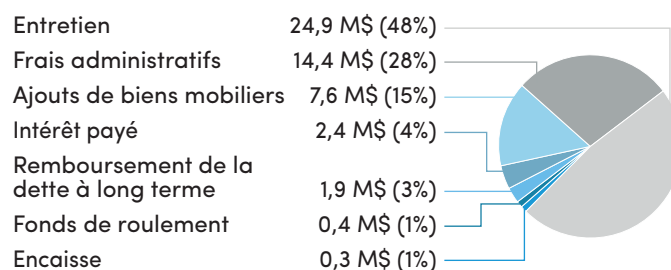
Où a été dépensé l'argent de la Commission en 2016 1^{er} avril, 2015 au 31 mars, 2016



D'où vient l'argent de la Commission en 2015 Pour une période de 17 mois



Où a été dépensé l'argent de la Commission en 2015 Pour une période de 17 mois



Comparaison de la performance – Magasins de souvenirs, restaurants et attractions *(en milliers de dollars)*

	2016	% des ventes	2015 pour une période de 17 mois	% des ventes
Revenu	76 402 \$	100	71 971 \$	100
Coût des produits vendus	13 265	17	12 398	17
Profit brut	63 137 \$	83	59 573 \$	83
Dépenses d'exploitation	40 236	53	48 272	67
Revenu net avant les frais administratifs et la dévaluation	22 901 \$	30	11 301 \$	16

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Achalandage à la CPN

	Du 1 ^{er} avril au 31 mars, 2016	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars, 2015 (pour une période de 17 mois)	
Attractions payantes			
<i>Journey Behind the Falls</i>	837 697	805 131	
<i>Butterfly Conservatory</i>	292 137	309 977	
<i>Whirlpool Aero Car</i>	124 395	94 523	
<i>White Water Walk</i>	215 867	183 863	
<i>Sir Adam Beck</i>	--	137	Note 1
<i>Niagara's Fury</i>	332 032	326 364	
<i>Floral Showhouse</i>	40 246	36 190	
Total	1 842 374	1 756 185	
Golf			
<i>Terrain de golf Oak Hall Par 3</i>	1 855	1 858	
<i>Terrain de golf Whirlpool</i>	24 962	19 482	Note 2
<i>Legends on the Niagara</i>	46 785	47 566	
Total	73 602	68 906	
Sites historiques			
<i>Old Fort Erie</i>	13 534	14 468	
<i>Maison « Laura Secord Homestead »</i>	5 569	6 308	
<i>Imprimerie « MacKenzie Printery »</i>	3 110	3 482	
<i>Maison « McFarland House »</i>	2 700	4 472	
Total	24 913	28 730	
Transport			
<i>Système de transport WEGO</i>	995 345	975 462	Note 3
<i>Funiculaire « Falls Incline Railway »</i>	971 941	751 460	
Total	1 967 286	1 726 922	
Achalandage total	3 908 175	3 580 743	

Note 1: Les visites guidées pour le grand public ne sont plus disponibles à l'installation Sir Adam Beck d'Ontario Power Generation.

Note 2: L'ouverture du terrain de golf Whirlpool pendant l'exercice 2015 fut retardé jusqu'en juin 2014 à cause de problèmes d'entretien du terrain.

Note 3: L'achalandage sur le système de transport WEGO représente seulement le nombre de passagers sur la Ligne Verte le long de la promenade Niagara Parkway.

*Pendant l'année civile 2015, l'opérateur de visites guidées en bateau, Hornblower Niagara Cruises, a signalé un achalandage s'élevant à 1,8 millions de passagers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Rémunérations des commissaires

Les commissaires des Parcs du Niagara sont rémunérés une indemnité journalière lorsqu'ils travaillent pour la Commission et lorsqu'ils complètent leurs responsabilités en tant que membre du conseil d'administration de la commission. Cette indemnité journalière est établie par la province et représente : 250 \$ pour le Président, 175 \$ pour le Vice-président et 135 \$ par membre du conseil.

Le tableau ci-dessous représente une liste des rémunérations payées pendant l'exercice 2016 (du 1^{er} avril, 2015 au 31 mars, 2016), ainsi que les dépenses remboursables lors de cette période à chaque commissaire pour les dépenses subies lorsqu'ils effectuaient leurs responsabilités en tant que membre du conseil de la Commission des parcs du Niagara.

Commissaire	Rémunération	Dépenses	Total
Janice Thomson, <i>Présidente</i>	23 262,50	2 750,80	26 013,30
Joan Andrew, <i>Vice-présidente</i>	3 500,00	2 062,28	5 562,28
Pat Darte, <i>Commissaire</i>	405,00	43,00	448,00
James Detenbeck, <i>Commissaire</i>	337,50	56,80	394,30
Jim Diodati, <i>Commissaire</i>	1 215,00	78,40	1 293,40
Lois Anne Giles, <i>Commissaire</i>	2 767,50	467,20	3 234,70
Michael Goodale, <i>Commissaire</i>	2 565,00	1 193,21	3 758,21
Vincent Kerrio, <i>Commissaire</i>	0,00	0,00	0,00
Ian Nielsen-Jones, <i>Commissaire</i>	3 172,50	1 832,76	5 005,26
Kerry Pond, <i>Commissaire</i>	0,00	1 241,82	1 241,82
Wayne Redekop, <i>Commissaire</i>	0,00	0,00	0,00
Virginia West, <i>Commissaire</i>	2 227,50	2 302,16	4 529,66
Total	39 452,50	12 028,43	51 480,93

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

États financiers

De 1^{er} avril, 2015 au 31 mars, 2016



LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Rapport de la direction

le 31 mars 2016

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable pour les états financiers et d'autres données présentées dans ce rapport. Les états ont été préparés par la direction conformément au cadre de travail identifié dans la note 2 des états financiers vérifiés ci-inclus.

Les états financiers incluent des montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements. La direction a raisonnablement déterminé tels montants dans le but de s'assurer que les états sont présentés de façon précise, du point de vue matériel.

La direction entretient un système interne de comptabilité et de contrôles administratifs conçu pour fournir une assurance raisonnable sur la pertinence, la fiabilité et la flexibilité de l'information financière et sur la précision et la protection adéquates de la représentation des avoirs de la Commission.

Le conseil de la Commission des parcs du Niagara doit s'assurer que la direction soit imputable pour les rapports financiers, car en fin de compte, elle est responsable pour la révision et l'approbation des états financiers.

Le conseil, par intermédiaire du comité des finances et des vérifications, rencontre la direction périodiquement pour discuter des résultats financiers, des questions d'audit, des problèmes existant dans les rapports financiers et pour s'assurer que chaque groupe comble ses responsabilités adéquatement. Le comité révise les états financiers avant de recommander l'approbation du conseil.

Les états financiers ont été vérifiés par Grant Thornton LLP, l'auditeur externe nommé par la Commission, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada suivies par la Commission, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et le procureur général provincial. Grant Thornton LLP avait l'accès complet et direct à tous les dossiers de la Commission, ainsi que l'accès entier au comité des finances et d'audit, avec ou sans la présence de la direction, pour discuter de l'audit et de leurs résultats concernant l'intégrité des rapports financiers de la Commission.



John Lohuis, Directeur général
Commission des parcs du Niagara
le 27 juin 2016



Margaret Neubauer, Directeur en chef, services corporatifs
Commission des parcs du Niagara
le 27 juin 2016

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention de la Commission des parcs du Niagara, du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et du vérificateur général

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission des parcs du Niagara ci-inclus, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats d'exploitation, de l'excédent accumulé, des changements en dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice de douze mois terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable pour la préparation de ces états financiers conformément aux principes de comptabilité décrits dans la Note 2 des états financiers pour tel contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des

anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération la contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers de la Commission des parcs du Niagara pour l'exercice de douze mois terminé le 31 mars 2016 sont préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes de comptabilité décrits dans la note 2 des états financiers.

L'accent des sujets

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrivent ces principes de comptabilité utilisé dans la préparation de ces états financiers et les différences importantes entre cette base de la comptabilité et les normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

Port Colborne, Canada
le 17 juin 2016

Grant Thornton LLP

Comptables agréés
Experts-comptables agréés

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État de la position financière

au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Actifs financiers		
Argent comptant et valeurs en comptant	395 \$	322 \$
Comptes débiteurs	1,738	1,436
Inventaires – vendables	3,892	3,889
	<u>6,025</u>	<u>5,647</u>
Passifs		
Dette bancaire (note 3)	2 180	9 305
Comptes créditeurs	9 041	6 977
Paie accumulée	2 706	2 589
Produit constaté d'avance (note 4)	1 316	1 418
Fonds pour les dépenses de capital différé (note 5)	26 390	26 438
Financement à long terme (note 6)	28 371	30 072
Avantages postérieurs à l'emploi (note 7)	3 558	3 697
Obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	29 076	28 837
	<u>102 638</u>	<u>109 333</u>
Dette nette	<u>(96 613)</u>	<u>(103 686)</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations (note 10 et page 23)	155 332	156 675
Inventaires – divers	1 199	1 476
Charges payées d'avance	1 230	873
	<u>157 761</u>	<u>159 024</u>
Excédant accumulé (note 11)	<u>61 148 \$</u>	<u>55 338 \$</u>

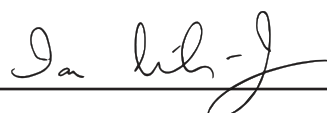
Les notes complémentaires font partie intégrantes des états financiers.

Engagements et éventualités (notes 12 et 13)

De la part de la Commission



Janice Thomson, Président



Ian Nielsen-Jones, Commissaire

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	Budget 2016	Chiffres réels 2016	Chiffres réels 17 mois terminé le 31 mars 2015
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Revenus			
Exploitation générant du revenu	66 911 \$	76 402 \$	71 971 \$
Revenu foncier	6 899	6 882	9 660
Commission, locations et frais	12 899	12 858	12 780
Prime sur les fonds américains – nette	500	1 073	806
Revenu divers	5	7	18
	<u>87 214</u>	<u>97 222</u>	<u>95 235</u>
Dépenses (page 24)			
Exploitation générant du revenu			
Coûts des marchandises vendues	11 207	13 265	12 398
Exploitation	35 590	36 953	44 310
Entretien	15 281	15 759	20 404
Administration et services policiers	13 292	13 584	18 881
Marketing et promotions	3 596	3 283	3 962
	<u>78 966</u>	<u>82 844</u>	<u>99 955</u>
(Déficit) excédant net pour l'année avant les articles sous-mentionnés	<u>8 248</u>	<u>14 378</u>	<u>(4 720)</u>
Autres articles			
Intérêts débiteurs – nets (note 14)	1,626	1,502	2 352
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	8,728	8,359	11 577
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différé (note 5)	(1,365)	(1,498)	(1 963)
Gain pour l'élimination d'immobilisations corporelles	-	(34)	(24)
	<u>8,989</u>	<u>8,329</u>	<u>11 942</u>
(Déficit) excédant net provenant de l'exploitation	<u>(741)</u>	<u>(6,049)</u>	<u>(16 662)</u>
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	(705)	(239)	(750)
Autres mises de fonds	-	-	(78)
(Déficit) excédant annuel	<u>(1 446) \$</u>	<u>5 810 \$</u>	<u>(17 490) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État de l'excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

Excédent accumulé (note 11)

	Budget 2016	Chiffres réels 2016	Chiffres réels 17 mois terminé le 31 mars 2015
Début d'année	55 338 \$	55 338 \$	72 828 \$
(Déficit) excédant annuel	(1 446)	5 810	(17 490)
Fin d'année	<u>53 892 \$</u>	<u>61 148 \$</u>	<u>55 338 \$</u>



LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État des changements de la dette nette

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	Budget 2016	Chiffres réels 2016	Chiffres réels 17 mois terminé le 31 mars 2015
<i>(en milliers de dollars)</i>			
(Déficit) excédant annuel	(1 446) \$	5 810 \$	(17 490) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	8 728	8 359	11 577
Achat des immobilisations corporelles (note 16)	(6 195)	(7 016)	(7 569)
Immobilisations corporelles contribuées	-	-	(2 197)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	-	34	24
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles – nette	-	(34)	(24)
	<u>(1 087)</u>	<u>7 153</u>	<u>(15 679)</u>
Acquisition des dépenses prépayées	-	(357)	(690)
Utilisation (acquisition) d'autres inventaires	-	277	(164)
(Augmentation) diminution de la dette nette	<u>1 087</u>	<u>7 073</u>	<u>(16 533)</u>
Dette nette			
Début d'année	<u>(103 686)</u>	<u>(103 686)</u>	<u>(87 153)</u>
Fin d'année	<u>(102 599) \$</u>	<u>(96 613) \$</u>	<u>(103 686) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

État du flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

2016

17 mois terminé
le 31 mars 2015

(en milliers de dollars)

Augmentation (diminution) en argent comptant et en quasi-espèces**Activités d'exploitation**

(Déficit) excédant annuel	5 810 \$	(17 490) \$
Sommes imputées à un revenu n'exigeant pas de fonds décaissés		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 359	11 577
Amortissement des fonds pour les dépenses de capital différés	(1 498)	(1 963)
Gain sur l'élimination des immobilisations corporelles – nette	(34)	(24)
Avantages postérieurs à l'emploi	183	62
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	239	750
	13 059	(7 088)
Changement net du bilan du fonds de roulement autre que les disponibilités portant à l'exploitation (note 17)	1 694	(404)
	14 753	(7 492)

Activités d'immobilisations

Achat des immobilisations corporelles (note 16)	(7 016)	(7 569)
Immobilisations corporelles contribuées	-	(2 197)
Produit provenant de la vente d'immobilisations corporelles	34	24
	(6 982)	(9 742)

Activités de financement

Remboursement du financement à long terme	(1 701)	(1 899)
Païement des prestations postérieures à l'emploi	(322)	(470)
Réception des fonds pour les dépenses de capital	1 450	4 966
	(573)	2 597

Augmentation (diminution) nette de l'argent comptant et des quasi-espèces

7 198 (14 637)

Argent comptant et quasi-espèces (note 17)

Début d'année	(8 983)	5 654
Fin d'année	(1 785) \$	(8 983) \$

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers



LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

1. Nature des activités

La Commission des parcs du Niagara (la « Commission ») est gouvernée par la Loi sur les parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise d'exploitation » de la province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la mise en vedette de plus de 1 300 hectares de parcs longeant près de 56 kilomètres tout le long de la rivière Niagara, du Lac Érié au Lac Ontario. La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu des sociétés au titre de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de l'Ontario.

La Commission est aussi classifiée en tant qu'autre organisme gouvernemental par le ministère des Finances et comme tel, les états financiers vérifiés de la Commission sont publiés dans le cadre des Comptes publics du Canada.

La Commission a changé sa fin d'exercice au 31 mars de vigueur en 2015. Par conséquent, les chiffres de période actuelle rapportent que les quantités pour les douze mois ont fini le 31 mars 2016 et les chiffres comparatifs rapportent les quantités pour les dix-sept mois finis le 31 mars 2015.

2. Principales conventions comptables

Principes de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les dispositions de l'information financière de la Loi financière d'administration d'Ontario, du Ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario et les exigences comptables du Règlement de l'Ontario 395/11 de la Loi financière d'administration d'Ontario. Le ministère de l'Ontario du Tourisme, de la Culture et du Sport protocole d'entente de l'Ontario exige que les états financiers soient préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes du secteur public. La Loi sur l'administration des finances de l'Ontario prévoit que les changements peuvent être nécessaires pour l'application de ces normes à la suite de la réglementation.

Règlement 395/11 de la Loi sur l'administration des finances de l'Ontario exige que les contributions reçues ou à recevoir pour l'acquisition ou le développement d'immobilisations corporelles amortissables et les contributions des immobilisations corporelles amortissables pour une utilisation dans la fourniture de services, soient enregistrés comme apports en capital reportés et être reconnu à titre de revenus dans l'état des résultats d'exploitation à un taux égal à la charge d'amortissement sur les actifs connexes d'immobilisations corporelles amortissables. Ces contributions comprennent les transferts gouvernementaux et les contributions à l'extérieur restreintes.

L'exigence de la comptabilité en vertu du règlement 395/11 n'est pas compatible avec les exigences des normes comptables canadienne du secteur public qui exige que:

- les transferts de gouvernement soient identifiés comme revenu une fois approuvés par le cédant et les critères d'éligibilité ont été remplis à moins que le transfert contienne une condition qui crée une responsabilité, dans ce cas le transfert est identifié comme revenu au cours de la période où le passif est éteint selon la norme de comptabilité canadienne du secteur public PS3410 ;
- les contributions à l'extérieur restreintes soient identifiées comme revenu pendant la période où les ressources sont employées pour le but ou les buts spécifiques selon la norme de comptabilité canadienne du secteur public PS3100.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales conventions comptables (suite)

Principes de comptabilité (suite)

En conséquence, le revenu identifié dans l'état des résultats d'exploitation et de certains revenus reportés relatifs et les apports en capital reportés seraient enregistrés différemment sous des normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

Ces principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées ci-dessous.

Argent comptant et quasi-espèces

L'argent comptant et les quasi-espèces incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois.

Inventaires

Les inventaires de vente et divers sont estimés au montant inférieur entre le coût moyen et la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au prix coûtant. Les coûts incluent toutes les dépenses s'attribuant directement à l'acquisition, la construction, le développement et/ou l'amélioration de l'avoir requis pour installer l'avoir à l'endroit et dans la condition nécessaire pour son utilisation prévue. Les immobilisations corporelles contribuées sont capitalisées à la juste valeur de marché estimée au moment de l'acquisition.

La Commission capitalise un certain montant de l'intérêt qui fait partie des coûts de ses travaux d'immobilisation en cours et est financé par un emprunt à long terme.

Les œuvres d'art exposées sur la propriété de la Commission ne sont pas incluses dans les immobilisations. Les œuvres d'art sont retenues pour des expositions et à titre pédagogique et historique. On estime que tels avoirs sont dignes d'être conservés, en raison sociaux plutôt

que financiers envers la communauté. Aucune évaluation de la collection n'a été présentée dans les états financiers.

Les locations à bail sont classifiées en tant qu'immobilisation ou bail d'exploitation. Les locations de bail qui transfèrent presque tous les bénéfices provenant de la possession sont comptées en tant que contrat de location/acquisition. Toutes les autres locations de bail sont représentées en tant que contrats de location/acquisition et les paiements de location liés sont facturés dans les dépenses engagées.

L'amortissement peut être calculé en ligne droite pour radier le coût net de chaque actif par rapport à sa vie utile prévue pour toutes les classifications, sauf le terrain. On considère que le terrain a une vie infinie sans amortissement. On suppose que les valeurs résiduelles des actifs sont zéro avec tout gain net ou toute perte nette provenant de l'élimination des actifs reconnus dans l'état des résultats d'exploitation. L'amortissement est facturé mensuellement. Les travaux en cours ne sont pas amortis tant que l'actif soit disponible pour emploi productif.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement se base sur les classifications et vies utiles suivantes :

Classification	Vie utile
Améliorations de la propriété, des bâtiments, des routes et des structures	7 à 40 ans
Équipement et ameublement	3 à 10 ans
Véhicules	10 à 12 ans

Produit constaté d'avance

Les revenus limités par des lois des gouvernements en chef ou par des ententes avec des tierces parties sont différés et signalés comme des revenus limités. S'il y a des dépenses qui qualifient, les revenus limités sont inclus au revenu pour des sommes équivalentes. Les revenus reçus avant les dépenses subies ultérieurement sont différés jusqu'à ce qu'ils soient générés et appariés au montant dépensé.

Fonds pour les dépenses de capital différé

Les versements de transferts à titre de capital investi sont inscrits en tant que passifs, référés comme des fonds pour les dépenses de capital différés et sont reconnus en tant que revenu au même tarif que l'amortissement des immobilisations corporelles, conformément au Règlement 395/11 de la Loi ontarienne sur l'administration financière, tel que divulgué ci-dessus.

Avantages postérieurs à l'emploi

La valeur actuelle du coût d'offrir aux employés des avantages sociaux futurs fait partie des dépenses, car les employés gagnent ces avantages.

Liabilities for contaminated sites

Les sites contaminés sont le résultat de la contamination étant introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'un organisme vivant chimique, organique ou radioactive ou qui dépasse une norme environnementale. Le passif est comptabilisé déduction faite des recouvrements prévus. Un passif pour l'assainissement des sites contaminés est reconnu quand un site n'est pas en cours d'utilisation productive et tous les critères suivants sont respectés:

- une norme environnementale existe;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- the Commission:
 - est directement responsable; ou
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que les avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- une estimation raisonnable du montant peut être faite.

Le passif est comptabilisé utilisant l'estimation de la direction du coût de post-assainissement, y compris l'exploitation, la maintenance et la surveillance, qui font partie intégrante de la stratégie d'assainissement d'un site contaminé.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales conventions comptables (suite)

Constatation des produits

Le revenu généré par les magasins de souvenirs, les restaurants et les attractions est reconnu lorsque la marchandise a été transférée au client ou après avoir complété un service. Le revenu généré par le revenu foncier, les commissions, les locations, les frais et d'autres sources est reconnu pendant la durée du contrat ou après avoir reçu le montant dû.

Conversion des devises

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et passifs en devise étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur au moment d'effectuer l'état de la situation financière. Les gains et les pertes au moment de la conversion sont reflétés dans l'excédant/déficit annuel.

L'utilisation des estimations et des mesures d'incertitude

La préparation des états financiers conformément aux normes de comptabilité canadiennes du secteur public impose que la direction prépare des estimations et des suppositions ayant un effet sur le rapport des actifs et passifs et la divulgation des actifs et passifs éventuels à compter de la date des états financiers et des sommes de revenus et de dépenses déclarées lors de la période d'établissement du rapport. Il se peut que les résultats réels ne soient pas identiques à ces estimations. Deux endroits où les estimations sont utilisées se trouvent dans les avantages postérieurs à l'emploi et l'obligation de stabilisation des centrales électriques.

Changement de méthode comptable

En juin 2010, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié la responsabilité pour les sites contaminés PS3260 en vigueur pour les exercices à compter du 1^{er} Avril 2014. Les sites contaminés sont le résultat de la contamination étant introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une matière chimique, biologique ou radioactif ou organisme vivant qui dépasse une norme environnementale.

Dans le passé, la Commission aurait seulement rapporté des passifs environnementaux en fonction de ses obligations découlant de la législation fédérale. La nouvelle norme du CCSP exige que la législation ou la réglementation provinciale également être pris en considération lors de la déclaration des passifs environnementaux, même si aucune ordonnance de remise en état a été délivré, mais la contamination est supérieure à la norme. L'assainissement des sites est souvent liée à les activités industrielles passées.

Aucun passif n'a été signalé en vertu de la nouvelle norme comptable du CCSP parce qu'il n'y a pas de sites contaminés identifiés.

3. Facilités de crédit

Les facilités de crédit ayant une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$ offrent deux types d'emprunts. Il y a une facilité de prêt à taux variable qui varie avec le taux préférentiel de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et il y a l'emprunt d'exploitation à taux fixe disponible avec une condition de prêt qui n'excède pas 364 jours à des taux établis par rapport aux taux d'acceptation bancaire. Ces facilités de crédit sont non garanties et échouent le 31 mars 2021 avec une option de renouvellement de trois ans à la discrétion de la Commission. À compter du 31 mars 2016, 1 371 416 \$ a été retiré des facilités de crédit (2015 – 8 654 257 \$). Prenant en considération les chèques et les dépôts dus, le montant rapporté sur la l'état de la position financière à compter du 31 mars 2016 s'élève à 2 179 628 \$ (2015 – 9 305 011 \$).

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

4. Revenu différé	2016	2015
		(en milliers de dollars)
Centrales électriques fermées (note 8)	135 \$	116 \$
Produit de la vente lié à la transaction foncière à Fort Erie	321	322
Divers	860	980
	1 316 \$	1 418 \$

Obligation de transaction foncière à Fort Erie

Pendant l'exercice en 2009, la Commission et « Peace Bridge Authority » (« PBA ») ont signé une entente pour transférer des parcelles de terrain. Le PBA a acquis une parcelle de 5 952 acres qui se trouve à Fort Erie et qui appartenait à la Commission pour une somme de 2 021 206 \$. La Commission a acquis une option s'élevant à 670 000 \$, plus une somme annuelle de 7 300 \$ ajustée selon l'inflation, consistant de 1 973 acres longeant la rivière et qui se trouve à la fin de la rue Jarvis à Fort Erie et qui appartenait au PBA. L'entente demande la remise d'un produit net à la Commission s'élevant à 1 351 206 \$, qui devra être dépensé sur a) financement des améliorations au vieux fort « Old Fort Erie » destinés à la célébration du 200^{ème} anniversaire de la Guerre de 1812 et b) retour et/ou maintien de la propriété, rue Jarvis, comme parc.

Le produit net fait partie du revenu différé dans l'état de la position financière. Jusqu'à date, environ 989 000 \$ de ce produit a été dépensé sur les grands travaux liés à la rénovation du « Old Fort Erie » et environ 47 000 \$ a été dépensé dans l'entretien de la propriété à la rue Jarvis. À compter du 31 mars 2016, il reste encore environ 321 500 \$ pour l'utilisation en 2017 et au-delà.

5. Fonds pour les dépenses de capital différé	2015	17 mois terminé le 31 mars 2015
		(en milliers de dollars)
Début d'année	26 438 \$	23 435 \$
Montant reçu pendant l'année pour les projets d'immobilisation	1 450	2 769
Immobilisations corporelles contribuées	-	2 197
	1 450	4 966
Amortissement	(1 498)	(1 963)
Fin d'année	26 390 \$	23 435 \$

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

6. Dette à long terme

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Unsecured fixed rate term loan requiring blended payments of principal and interest of \$ 2,640,907 per annum, bearing interest at 5.06% through to April, 2027.	23 400 \$	24 787 \$
Prêt non garanti à terme porte intérêt au taux fixe de 5,07%. Il requiert un versement initial en capital et intérêt de 543 418 \$ et, par la suite, des versements annuels de 569 965 \$ et échoit en avril 2027.	4 876	5 183
La Commission a l'option d'acheter du terrain exigeant des versements annuels de 7 300 \$ jusqu'en janvier 2028 (note 4)	<u>95</u>	<u>102</u>
	<u>28 371 \$</u>	<u>30 072 \$</u>

Les versements exigibles des obligations financières à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à :

2017	1 772 \$
2018	1 861
2019	1 955
2020	2 054
2021	2 158

7. Avantages postérieurs à l'emploi

Prestations de préretraite déterminées

La Commission offre des prestations de préretraite déterminées à ses employés, encaissable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. Les prestations sont calculées selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein avec la Commission, jusqu'à un maximum de vingt-six semaines. Les passifs accumulés sur les prestations à compter du 31 mars 2016 s'élèvent à 3 557 888 \$ (2015 – 3 696 673 \$).

La Commission exige l'administration d'une évaluation actuarielle des prestations postérieures à l'emploi à tous les trois ans. La dernière évaluation fut complétée pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, avec des extrapolations jusqu'en 2019. La dernière évaluation reflète les changements approuvés par la Commission en matière d'admissibilité et les montants maximaux de prestations payables à la cessation.

Comme résultat d'une évaluation actuarielle effectuée en 2016 pour l'exercice de douze mois terminé le 31 mars 2016, on a déterminé qu'il existait une perte actuarielle de 116 919 \$. L'obligation réelle à compter du 31 mars 2016 s'élève à 2 674 097 \$ (2015 – 2 591 542 \$).

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

7. Prestations de préretraite déterminées (suite)

Information sur le régime de pension à prestations déterminées

	2016	17 mois terminé le 31 mars 2015
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Actifs du régime à prestations déterminées de l'employé	Nul \$	Nul \$
Passifs du régime à prestations déterminées de l'employé	3 558	3 697
Déficit du régime à prestations déterminées de l'employé	3 558 \$	3 697 \$
Obligation aux prestations reconnue dans l'état de la position financière		
Obligation aux prestations, début d'année	3 697 \$	4 105 \$
Diminution due à une modification du plan	-	(246)
Dépenses pour l'année	183	308
Prestations déboursées au cours de l'année	(322)	(470)
Obligation aux prestations, fin d'année	3 558 \$	3 697 \$
Les dépenses afférant des prestations nettes sont les suivantes :		
Coût actuel afférent du service	170 \$	275 \$
Frais d'intérêt	117	181
Amortissement du gain actuariel	(104)	(148)
	183 \$	308 \$

Les suppositions actuarielles principales appliquées dans l'évaluation du régime de pension à prestations déterminées sont les suivantes :

- Taux d'intérêt (escompte) – l'obligation accumulée et les dépenses pour l'année furent déterminées en utilisant un taux d'escompte de 4,25% (2015 – 4,75%)
- Niveaux de rémunération – on suppose que les niveaux des salaires et rémunérations augmenteront de 2% par an.

Ces suppositions ont été revues dans la période en cours.

Prestations de retraite

La Commission offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) par intermédiaire de la Caisse de retraite de la fonction publique (« CRFP ») et le Fonds de pension du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Fonds de pension du SEFPO »). Ceux-ci sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et plusieurs agences provinciales.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

7. Prestations de retraite (suite)

La province de l'Ontario, qui est le commanditaire unique de la CRFP et un commanditaire conjoint du Fonds de pension du SEFPO, détermine les versements annuels de la Commission destinés à ces fonds. Puisque les commanditaires sont responsables pour s'assurer que les fonds de pension sont durables du point de vue financier, tout surplus ou passif non financé provenant des évaluations actuarielles de financement obligatoires n'est pas un avoir ou une obligation de la Commission. Les versements annuels de la Commission de 2 318 549 \$ (2015 – 3 016 420 \$), desquels 1 159 274 \$ (2015 – 1 508 210 \$) représente la portion des employés, sont inclus dans les dépenses administratives et des services de police dans l'état des résultats d'exploitation.

Les prestations postérieures à l'emploi et non liées à la pension sont déboursées par la province et, par conséquent, ne sont pas incluses dans l'état des résultats d'exploitation.

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques

La province de l'Ontario a ordonné à la Commission de devenir propriétaire de trois anciennes centrales électriques qui se trouvent sur la propriété de la Commission.

La centrale électrique « Toronto Power Generating Station » (« TPGS ») et la centrale électrique « Ontario Power Generating Station » (« OPGS ») furent transférées par « Ontario Power Generation Inc. » (« OPG ») à la Commission à titre gratuit en août 2007. Comme partie des termes des transferts de TPGS et OPGS, l'OPG devait entreprendre certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que les bâtiments ne représentent pas une menace au public. La centrale électrique « Canadian Niagara Power Generating Station » (« CNPGS »), possédée antérieurement par Fortis Ontario, fut transférée le 30 avril 2009.

Le ministère du Tourisme de la Culture et du Sport a embauché une société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive gouvernementale originale gouvernant le transfert initial soit respectée et pour identifier le travail et les coûts associés à la « stabilisation et mise en veilleuse » de toutes les installations, jusqu'à ce que l'on puisse déterminer l'utilisation finale de ces bâtiments. La société The Ventin Group a identifié la peinture à base de plomb qui se trouve à TPGS et OPGS en tant que déficience que l'OPG aurait dû sceller ou mettre en capsule après le nettoyage. La société The Ventin Group a signalé qu'il faudra investir énormément pour mettre les trois centrales électriques en veilleuse. Il faudra donc investir encore plus pour arriver à l'état « prêt pour l'aménagement ». De plus, il y a aussi des structures secondaires liées à TPGS et à OPGS qui n'étaient pas incluses dans la directive originale qui causeront des coûts de remise en état supplémentaires à un certain point à l'avenir.

La Commission estime que l'acceptation de ces centrales électriques exigera une infusion financière importante qui dépasse ses capacités. À compter du 31 mars 2016, les négociations continues avec la province n'ont pas garanti que la Commission ne serait pas responsable pour tout coût à l'avenir. Tout coût prévu pour les objectifs décrits ci-dessus ne sera pas déboursé sans obtenir du financement de la province.

On a calculé une obligation de mise hors service de 25 146 000 \$ à compter du 31 octobre 2009. Cette valeur représentait la meilleure estimation de la part de la Commission des coûts requis pour « stabiliser et mettre en veilleuse » les trois centrales électriques, basé sur le rapport d'ingénierie. Le rapport a aussi identifié les coûts des éventualités d'approximativement 3 600 000 \$ qui n'avaient pas été accumulés dans l'obligation de mise hors service de l'avoir à ce moment. La Commission

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques (suite)

estime que ce travail devrait être complété dans l'espace de trois ou quatre ans. Afin de déterminer la valeur nette actuelle de l'obligation de mise hors service de l'avoir, le personnel a estimé que, à condition que la province fournisse le financement nécessaire, le travail ne commencera pas dans les prochaines années. On prévoit que les travaux débiteront entre 2016 et 2019. Le coût de l'immobilisation et le taux d'inflation estimé au cours du calcul s'élevait à 5,059% et 2%, respectivement. Ceci donne une valeur nette actuelle de 24 212 539 \$ à compter du 31 mars, 2016 (2015 – 23 724 061 \$). Ceci représente une augmentation de 488 478 \$ par rapport à 2015 et ceci a été inclus dans l'état des résultats d'exploitation.

On a complété deux études supplémentaires pendant l'année se terminant le 31 octobre 2010 qui identifiaient un passif supplémentaire portant sur le processus de « stabilisation et mise en veilleuse ». Le premier rapport identifia 6 305 000 \$ supplémentaires pour des travaux externes d'infrastructure nécessaires. La deuxième étude identifia 1 260 000 \$ supplémentaires pour stabiliser les toits des bâtiments. La somme des deux études s'élève à une augmentation de 7 565 000 \$. Tel que mentionné antérieurement, on estime que ces travaux ne débiteront pas avant entre 2016 et 2019 et par conséquent, on a effectué un autre calcul pour déterminer la valeur nette actuelle de ce passif supplémentaire en utilisant un coût d'immobilisation de 5,059% et un taux d'inflation de 2% respectivement. Ceci nous donne une valeur nette actuelle de 7 251 930 \$ à compter du 31 mars 2016 (2015 – 7 036 679 \$) pour cette partie du passif. Ceci représente une augmentation de 215 251 \$ à compter de 2015 et ce montant a aussi été inscrit dans l'état des résultats d'exploitation.

	<u>2016</u>	<u>17 mois terminé le 31 mars 2015</u>
		<i>(in thousands of dollars)</i>
Obligation de stabilisation des centrales électriques		
Début d'année	28 837 \$	28 087 \$
Augmentation pour l'année actuelle de la valeur actuelle de l'obligation originale	704	971
Travaux qui se sont effectués pendant l'année	(465)	(221)
Augmentation nette de l'obligation de stabilisation des centrales électriques	239	750
Fin d'année	29 076 \$	28 837 \$

Dû à une baisse de valeur de cette propriété, aucune immobilisation n'a été inscrite. Ceci a été documenté dans plusieurs des études effectuées jusqu'à date.

À compter du 31 octobre 2009, la Commission a reçu des fonds au montant de 1 550 000 \$ de la part du ministère du Tourisme de la Culture et du Sport pour aider avec le processus de « stabilisation et de mise en veilleuse ». Environ 135 000 \$ de ces fonds sont encore disponible pour 2017 et dans les années ultérieures. Le travail effectué en 2016 fut financé par d'autres subventions de la province.

Au cours de l'exercice, la Commission a subi des coûts annuels pour l'entretien et la sécurité dans tous les sites. Ces montants ont tous été reportés dans l'état des résultats d'exploitation et dans les dépenses d'entretien.

À la suite du 31 mars 2015, la Commission a embauché la société d'architecture (The Ventin Group Inc.) pour passer en revue les études existantes afin de mettre à jour les exigences nécessaires pour mettre les trois centrales électriques à un état prêt pour l'aménagement. On s'attend à ce que ce processus soit achevé par décembre 2016 et l'obligation de stabilisation des centrales électriques sera mis à jour selon les besoins.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

9. Passif au titre des sites contaminés

La Commission rend compte des passifs environnementaux liés à la gestion et à l'assainissement de sites contaminés lorsque la Commission est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Actuellement aucun de ces sites contaminés ont été identifiés et donc aucun passif n'a été enregistré.

Les efforts de la Commission pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des futurs passifs d'assainissement de l'environnement liés aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Toute modification de passif de la Commission pour les sites contaminés seront comptabilisés dans l'année où ils sont évalués comme probables et raisonnablement estimables.

10. Immobilisations

			2016	2015
				(en milliers de dollars)
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Net Book Value
Terrain	14 359 \$	– \$	14 359 \$	14 359 \$
Améliorations des terrains	17 135	–	17 135	17 135
Bâtiments, routes et structures	233 117	114 776	118 341	119 305
Équipement et ameublements	42 496	38 199	4 297	4 369
Véhicules	4 086	3 111	975	787
	311 193	156 086	155 107	155 955
Travaux d'immobilisation en cours	225	–	225	720
	311 418 \$	156 086 \$	155 332 \$	156 675 \$
Équipement selon le contrat de location-acquisition inclus ci-dessus	69 \$	56 \$	13 \$	20 \$

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

11. Excédant accumulé

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Déficit d'exploitation	<u>(6 789) \$</u>	<u>(12 293) \$</u>
Investissement en immobilisations corporelles	<u>128 942</u>	<u>130 237</u>
Non financé		
Dettes à long terme	<u>(28 371)</u>	<u>(30 072)</u>
Prestations postérieures à l'emploi	<u>(3 558)</u>	<u>(3 697)</u>
Obligation de stabilisation des centrales électriques	<u>(29 076)</u>	<u>(28 837)</u>
	<u>(61 005)</u>	<u>(62 606)</u>
Excédant (déficit) accumulé	<u>61 148 \$</u>	<u>55 338 \$</u>

Fonds excédentaires

En vertu du paragraphe 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, toute somme excédentaire devra, selon l'ordre du Lieutenant-gouverneur en conseil, être payée au ministre des Finances et devra faire partie des Fonds consolidé du revenu. À compter du 31 mars 2016 aucun fonds excédentaire n'a été inscrit en tant que passif auprès du ministre des Finances.

12. Engagements

La Commission s'est engagée à environ 1 536 800 \$ en grands travaux dans l'année à suivre.

La Commission a deux ententes avec un franchiseur exigeant le paiement de frais de service de 4% des ventes brutes et les frais publicitaires et de marketing de 2,5% des ventes brutes. Les durées des ententes sont de 10 ans et les dates d'échéances sont en 2017 et en 2022.

La Commission prend à bail des véhicules, de l'équipement et des propriétés avec des contrats de location-exploitation échéants en 2017 et 2018. L'obligation totale pour les contrats de location-exploitation est d'environ 40 285 \$ pour 2017 et 8 603 \$ en 2018.

13. Éventualités

La Commission est en litige concernant certaines réclamations pour lesquelles la probabilité d'une perte ne peut être déterminée et le montant ne peut être estimé de manière raisonnable. Par conséquent, les dispositions pour ces réclamations ne sont pas incluses dans les états financiers.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

14. Intérêts débiteurs – nets	Budget 2016	Réel 2016	17 mois terminé le 31 mars réel 2015
			(en milliers de dollars)
Produit de l'intérêt	(20) \$	(48) \$	(29) \$
Dépense du prêt à l'intérêt	1 646	1 550	2 381
	<u>1 626 \$</u>	<u>1,502 \$</u>	<u>2 352 \$</u>

15. Amortissement des immobilisations corporelles	Budget 2016	Réel 2016	17 mois terminé le 31 mars réel 2015
			(en milliers de dollars)
Amortissement des avoirs productifs de revenu	4 696 \$	4 428 \$	6 342 \$
Amortissement des avoirs ne produisant pas de revenu	4 032	3 931	5 235
	<u>8 728 \$</u>	<u>8 359 \$</u>	<u>11 577 \$</u>

16. Acquisition des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises durant l'année sont comptabilisées au coût total de 7 016 030 \$ (2015 – 9 766 221 \$) duquel nul \$ (2015 – 2 197 416 \$) a été acquis à partir des immobilisations corporelles contribuées. Des versements comptants de 7 016 030 \$ (2015 – 7 568 805 \$) ont été effectués pour acheter des immobilisations corporelles.

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Notes complémentaires sur les états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

17. État des flux de trésorerie

	<u>2016</u>	<u>17 mois terminé le 31 mars 2015</u>
		<i>(en milliers de dollars)</i>
Les changements des composantes du fonds de roulement incluent		
Débiteurs	(302) \$	2 143 \$
Inventaires – vendables et divers	274	(771)
Créditeurs	2 064	(889)
Paie cumulée	117	(245)
Produit constaté d'avance	(102)	48
Charges payées d'avance	(357)	(690)
	<u>1 694 \$</u>	<u>(404) \$</u>
Argent comptant et quasi-espèces se composent de:		
Encaisse	395 \$	322 \$
(Dette bancaire) / argent liquide tenu en banque	(2 180)	(9 305)
	(1 785) \$	(8 983) \$
Intérêt reçu	<u>48 \$</u>	<u>29 \$</u>
Intérêt payé	<u>1 550 \$</u>	<u>2 381 \$</u>

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Tableau complémentaire d'immobilisations corporelles

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	Terrain	Améliorations de terrains	Bâtiments, routes et structures	Équipement et ameublements	Véhicules	Travaux d'immobilisation en cours	2016	17 mois terminé le 31 mars 2015
	(en milliers de dollars)							
Coût								
Début d'année	14 359 \$	17 135 \$	227 117 \$	41 388 \$	3 863 \$	720 \$	304 582 \$	295 571 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	-	1 288	223	5 505	7 016	9 766
Cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	(180)	-	-	(180)	(7 755)
Transferts de travaux d'immobilisation en cours	-	-	6 000	-	-	(6 000)	-	-
Fin d'année	14 359	17 135	233 117	42 496	4 086	225	311 418	304 582
Amortissement cumulatif								
Début d'année	-	-	107 812	37 019	3 076	-	147 907	137 085
Acquisition – amortissement cumulatif	-	-	6 964	1 360	35	-	8 359	11 577
Cession – amortissement cumulatif	-	-	-	(180)	-	-	(180)	(755)
Fin d'année	-	-	114 776	38 199	3 111	-	156 086	147 907
Valeur comptable nette	14 359 \$	17 135 \$	118 341 \$	4 297 \$	975 \$	225 \$	155 332 \$	156 675 \$

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

Tableau complémentaire de dépenses par objet

pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

<i>(en milliers de dollars)</i>	Budget 2016	Réel 2016	17 mois terminé le 31 mars réel 2015
Coût des marchandises vendues	11 207 \$	13 265 \$	12 398 \$
Salaires, rémunérations et prestations	44 947	46 343	56 635
Ventes et divers	3 295	3 466	4 453
Réparation et entretien d'équipement	4 622	4 451	5 812
Matériel et ameublement	2 329	2 568	2 663
Publicité et promotion	2 710	2 684	3 631
Installations	6 874	6 793	9 506
Administration	2 982	3 274	4 857
	<u>78 966 \$</u>	<u>82 844 \$</u>	<u>99 955 \$</u>



BIENVENUE AUX PARCS DU NIAGARA